



## Commission de la Famille et de l'Intégration

### Procès-verbal de la réunion du 21 mars 2022

#### Ordre du jour :

1. **Présentation de l'étude sur le bénévolat au Luxembourg**
2. **Divers**

\*

Présents : Mme Simone Asselborn-Bintz, M. Claude Lamberty en remplacement de M. Gilles Baum, Mme Djuna Bernard, Mme Myriam Cecchetti, Mme Chantal Gary, M. Max Hahn, Mme Carole Hartmann, M. Marc Spautz

Mme Anne Daems, du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

M. Tommy Klein, de TNS Ilres

M. Noah Louis, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Gilles Baum, Mme Tess Burton, M. Paul Galles, M. Fred Keup, M. Charles Margue, M. Georges Mischo, M. Jean-Paul Schaaf, M. Serge Wilmes

M. Marc Goergen, observateur délégué

Mme Corinne Cahen, Ministre de la Famille et de l'Intégration

\*

Présidence : M. Max Hahn, Président de la Commission

\*

1. **Présentation de l'étude sur le bénévolat au Luxembourg**

Monsieur le Président Max Hahn (DP) procède à une succincte introduction exposant le contexte dans lequel s'inscrit la présente étude qui a été commanditée par le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région auprès de TNS Ilres en accordance avec l'accord de coalition 2018-2023<sup>1</sup> et suite à une demande croissante des acteurs du domaine social.

<sup>1</sup> Accord de coalition 2018-2023, p. 54.

Une représentante du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région (ci-après « représentante ministérielle ») introduit ses propos en indiquant que le bénévolat est considéré comme un élément clé à la vie en société que ce soit en s'engageant dans l'environnement associatif local au niveau des communes, en venant au secours de ses voisins ou encore en soutenant des causes humanitaires plus transversales. En raison de cela, le bénévolat se conçoit également comme vecteur non-négligeable d'intégration.

Ainsi, l'oratrice signale qu'il s'indique dans le chef des acteurs institutionnels d'encourager le bénévolat afin de promouvoir cette convivialité. Or, une approche unilatérale provenant des administrations et intervenants publics seuls ne saura se suffire à soi-même. Par conséquent, il s'agit de même de promouvoir les initiatives provenant tant du monde associatif que des personnes privées tout en garantissant que les cadres y posés soient propices à cela.

La présente étude est dès lors vouée à constituer un premier état des lieux chiffré du bénévolat au Luxembourg et informera, par conséquent, les choix stratégiques à prendre par le Gouvernement afin de promouvoir le bénévolat et de soutenir les bénévoles.

Un représentant de TNS Ilres souhaite d'emblée souligner que le domaine du bénévolat n'est guère étudié au Luxembourg ; il est fait référence à certaines études d'initiative européenne établies par l'Institut national de la statistique et des études économiques (ci-après « STATEC ») dans lesquelles le phénomène du bénévolat est touché périphériquement. Il s'ensuit que la présente étude tente de couvrir le plus de terrain afin de constituer un premier aperçu en la matière.

## **La méthodologie**

Pour ce qui est de la méthodologie, l'on a sondé un échantillon de 2 058 personnes âgées de 16 ans au moins par des enquêtes tant téléphoniques que digitales sur un terrain s'étendant de fin octobre 2021 à fin novembre 2021. L'orateur tient à remarquer que le contexte dans lequel s'inscrit le terrain est assez particulier en ce que les réponses étaient nécessairement informées par l'actualité en relation avec la crise sanitaire. Or, ces circonstances ont subi des modifications telles que le conflit armé en Ukraine prendrait désormais précedence sur la crise sanitaire en termes du niveau de préoccupation suscité par ces derniers<sup>2</sup>.

## **L'implication des résidents dans le bénévolat**

En premier lieu, les sondeurs ont souhaité discerner ce qu'entendent les résidents par la notion de « bénévolat » en vue de pouvoir réorienter, le cas échéant, la communication afférente à la promotion du bénévolat. À partir de questions ouvertes, il ressort que les perceptions de ce que constitue le bénévolat s'avèrent certes divergentes tout en s'alignant sur trois grands axes.

Ainsi, 47% des sondés associent le bénévolat à un engagement social mettant l'accent sur la bonne cause, 30% assimilent le bénévolat au fait d'aider sans rémunération, voire de prester un travail volontaire et 21% y voient un sacrifice du temps libre<sup>3</sup>.

Les divergences d'interprétation du terme « bénévolat » entraînent que les questions subséquentes ont impérativement visé des activités qui sont considérées par les chercheurs comme constituant du bénévolat sans que cela ne soit nécessairement le cas dans l'esprit des sondés afin de récolter des renseignements plus fiables, non entachés des malaises

---

<sup>2</sup> Présentation sur l'Enquête sur le bénévolat au Luxembourg, p. 2.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 4.

afférents à la perception de ce qui peut être qualifié comme bénévolat<sup>4</sup>. Cette façon de procéder est fortement inspirée d'une série d'études effectuées en Allemagne dénommée « *Deutscher Freiwilligensurvey* » communément considérée comme référence internationale en la matière.

Aux fins d'étudier de manière adéquate l'engagement bénévole, l'on différencie entre les moutures formelles et informelles du bénévolat. Par engagement formel est entendu le fait de s'impliquer dans une association ou auprès d'autres initiatives assimilables offrant un cadre formel au bénévolat, tandis que l'engagement informel comprend les actes désintéressés accomplis en dehors de la vie familiale tels que la garde d'enfants d'autrui ou la prise en charge des courses d'autrui.

Il en ressort que 59% des sondés sont à considérer comme des bénévoles actifs, cela revient à dire que 33% et 47% s'engagent de manière formelle, respectivement informelle et 21% des sondés sont bénévoles des deux manières. En 2017, le STATEC est parvenu à un taux de 47% de résidents qui sont actifs dans le domaine du bénévolat ; la différence entre les chiffres recueillie est soit due à la définition attribuée à la notion de « bénévolat », soit au contexte qui s'est transformé.

69% des personnes qui n'effectuent actuellement aucune activité bénévole se déclarent prêtes à changer cela ; il échet de noter que ces 69% regroupent également 15% du total des sondés qui se disent certainement prêts à s'engager de manière à ce que le taux initial des 69% est à nuancer.

L'orateur souhaite souligner que les taux repris ci-dessus dissimilent de fortes divergences entre les profils des sondés. Tandis que l'on ne dénote guère de différences en termes de genre, la nationalité et les capacités linguistiques semblent jouer un rôle non négligeable en ce qui concerne la propension au bénévolat. Il en découle que les luxembourgeois et les personnes parlant le luxembourgeois sont plus probables à s'engager. Cela permet aux chercheurs de conclure que le sentiment d'appartenance et le degré d'intégration affecte la disposition à s'impliquer bénévolement.

La propension vis-à-vis du bénévolat se présente également plus fréquemment auprès des personnes provenant d'un ménage comprenant des enfants, des personnes détentrices d'un diplôme d'études supérieures d'un niveau BAC+4, de personnes disposant d'un revenu dépassant les 6 000 euros par mois. Les célibataires et personnes âgées de moins de 35 ans sont moins probables à s'engager, tandis que, pour ce qui est du bénévolat informel, les femmes, personnes âgées de plus de 55 ans et les personnes vivant dans des ménages comprenant deux personnes sont plus probables à effectuer des tâches que l'on considérerait comme du bénévolat<sup>5</sup>.

Des 33% qui s'engagent de manière formelle, près de la moitié s'engage dans un seul domaine et le demeurant s'engage dans deux ou plus de domaines<sup>6</sup>.

De ces domaines, l'on relève les domaines social, de la culture et de la musique, du sport et de l'exercice physique ainsi que scolaire et extrascolaire comme étant ceux qui suscitent le plus l'intérêt des bénévoles. L'orateur note que de nouveaux domaines propices à l'activité bénévole se trouvent en voie de constitution, tels les domaines de la nature et de la protection de l'environnement, de la protection des animaux, des activités de loisir et de l'intégration.

---

<sup>4</sup> Présentation sur l'Enquête sur le bénévolat au Luxembourg, p. 5.

<sup>5</sup> *Ibidem*, pp. 6 à 7.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 8.

Quant au domaine social, 10% des sondés sont actuellement actifs par rapport à 6% dans le passé ; l'intérêt au bénévolat dans le domaine social semble par ailleurs perdurer pour le futur. Les tâches les plus repérées sont celles de l'assistance à la personne, de l'organisation de réunions ou de manifestations et de la participation à la gouvernance de l'association en question<sup>7</sup>.

Il échet de souligner que la part comparativement élevée des personnes qui se déclarent comme membres du conseil d'administration peut s'expliquer soit par un aléa dans la sélection lors de l'échantillonnage, ce qui s'avère peu probable selon l'orateur, soit du fait que le manque de personnel qui entache le monde associatif luxembourgeois implique que l'on soit plus aisément amené à endosser des responsabilités qu'ailleurs.

Une image similaire se dessine dans le domaine de la culture et de la musique, bien que la participation des jeunes semble plus prépondérante et que l'intérêt relatif au bénévolat dans ledit secteur pour le futur provient plus des résidents étrangers<sup>8</sup>.

Pour ce qui est du domaine du sport et de l'exercice physique, les constats sont analogues à ceux qui précèdent sauf pour ce qui est des anciens bénévoles qui sont plus nombreux que dans les domaines précités. Ledit domaine attire disproportionnellement l'attention des parents et pour le futur, une part non négligeable de l'intérêt provient des résidents étrangers. Il s'agit dès lors de veiller à ce que les domaines pour lesquels l'intérêt de s'engager pour le futur provient de manière prononcée des résidents étrangers soient suffisamment accueillants en ce qui concerne l'usage des langues<sup>9</sup>.

L'on constate les mêmes tendances dans le domaine scolaire et extrascolaire avec la nuance que se sont principalement les jeunes et les parents qui s'engagent dans le prédit domaine<sup>10</sup>.

En ce qui concerne le bénévolat informel, les activités bénévoles repérées dénotent un recours autour des 20% des personnes concernées, seules les activités en relation avec le jardin et le logement dénotent un recours moindre<sup>11</sup>.

### **Les résidents bénévoles**

Quant à l'emploi de temps nécessité par les bénévoles, 55% indiquent que leur activité bénévole les occupe au moins une fois par semaine, que ce soit de manière formelle ou informelle, 26%, voire 28%, indiquent que leurs activités les occupent au moins une fois par mois pour ce qui est du bénévolat formel, respectivement informel. 47% des bénévoles actifs de manière formelle indiquent que leur engagement date de plus de 10 ans<sup>12</sup>.

Les constats qui précèdent contribuent à ce que le bénévolat soit considéré comme dévouement chronophage et de longue durée.

19% des bénévoles actifs de manière formelle reçoivent une compensation financière pour les activités prestées ; ceci est plus fréquent dans le chef des personnes à revenu modeste et les personnes âgées de moins de 44 ans. Les montants alloués sont dans 24% des cas en dessous de 100 euros et dans 42% des cas au-dessus de 100 euros. Les avantages en nature dispensés se limitent majoritairement à des denrées alimentaires<sup>13</sup>.

---

<sup>7</sup> Présentation sur l'Enquête sur le bénévolat au Luxembourg, p. 9.

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>10</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 13.

<sup>12</sup> *Ibidem*, pp. 15 à 16.

<sup>13</sup> Présentation sur l'Enquête sur le bénévolat au Luxembourg, pp. 17 à 18.

En ce qui concerne les motivations à consacrer du temps de manière formelle à des activités bénévoles, les chercheurs constatent qu'il existe une multitude de facteurs qui sont principalement l'esprit altruiste, la promotion de la convivialité et la progression personnelle. Ce dernier critère présente deux aspects ; pour les jeunes, il s'agit d'acquérir de nouvelles compétences et pour les personnes moins qualifiées, l'occasion se présente d'endosser des responsabilités.

Parmi les motivations les moins citées, se trouvent l'indemnisation financière et la valorisation par la société<sup>14</sup>.

Pour ce qui est des satisfactions éprouvées dans l'activité bénévole formelle, il s'agit principalement du sentiment d'auto-valorisation, de contribuer à une bonne cause sans que la reconnaissance d'autrui y détienne un rôle décisif. De même, le contact et les échanges avec autrui sont déterminants de manière à ce qu'il est nécessaire que les personnes impliquées ne demeurent pas éternellement les mêmes, ce qui pourra conduire à une certaine fatigue surtout dans le chef des bénévoles de longue date, si le contact avec autrui est une des principales satisfactions<sup>15</sup>.

80% des bénévoles actifs de manière formelle font état d'au moins une déception en relation avec l'activité en cause. Les principales déceptions ont trait au manque de ressources humaines, de ressources matérielles et financières et à l'impact perçu comme limité de l'association.

Les bénévoles de longue date plaignent majoritairement le manque de personnel, tandis que les plus jeunes dénoncent les dysfonctionnements de l'association ce qui est probablement dû à des crispations entre les générations de bénévoles<sup>16</sup>.

En ce qui concerne les ambitions et envies pour les prochaines années dans le chef des bénévoles actifs de manière formelle, les constats suivants se dressent :

- 40% souhaitent transmettre leur savoir-faire à un ou plusieurs bénévoles ;
- 26% souhaitent consacrer plus de temps à son activité bénévole ;
- 25% souhaitent continuer comme actuellement ;
- 20% souhaitent changer de mission ;
- 19% souhaitent accéder à des responsabilités plus importantes ;
- 18% souhaitent endosser moins de responsabilités ;
- 15% souhaitent réduire leur activité bénévole.

Il échet de noter que les taux relatifs à la responsabilité, qu'il s'agisse de la réduire ou d'en accéder à plus, témoignent de la dévolution constante dans le bénévolat entre les anciens et les nouveaux bénévoles qu'il importe de promouvoir afin que ce cycle de vie puisse subsister de manière viable<sup>17</sup>.

Parmi les 15% bénévoles actifs qui indiquent vouloir diminuer leur activité bénévole :

- 47% le font pour des raisons de santé ;
- 40% pour des raisons familiales ;
- 38% par manque de temps ;
- 30% afin d'endosser moins de responsabilités.

---

<sup>14</sup> *Ibidem*, p. 19.

<sup>15</sup> *Ibidem*, p. 20.

<sup>16</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>17</sup> *Ibidem*, p. 22.

Il sera sans surprise que ce sont majoritairement les jeunes qui éprouvent la volonté de réduire leur engagement pour des raisons familiales ou par manque de temps si l'on considère le cas classique des jeunes parents qui cherchent à dévouer plus de temps à leurs familles ; inversement, ce sont plutôt les personnes âgées qui songent à réduire leur engagement pour des raisons de santé<sup>18</sup>.

### **Les non-bénévoles**

Parmi les 67% des sondés qui ne s'engagent pas de manière formelle, 39% sont bénévoles de manière informelle ; 51% des sondés indiquent ne pas s'être engagés de manière formelle au cours de leur vie. Les personnes qui effectuent proportionnellement le moins de bénévolat sont celles qui ne parlent guère le luxembourgeois, sont des étrangers, sont célibataires, n'ont pas été en secondaire, deuxième cycle, disposent de revenus modestes et ne se sentent pas bien intégrées<sup>19</sup>.

Les raisons principales pour lesquelles les sondés ne se sont engagés dans aucun domaine sont le manque de temps, surtout pour les jeunes, et la circonstance que l'occasion pour prêter des actes bénévoles ne s'est pas encore présentée. Ce dernier point peut servir à informer la communication en matière de promotion du bénévolat afin d'encourager les associations d'adapter une attitude plus proactive en termes de recrutement de nouveaux bénévoles.

15% des personnes en cause indiquent ne pas s'engager en raison de leur impression de ne détenir pas les compétences nécessaires<sup>20</sup>.

Pour ce qui est de la disposition à consacrer du temps ou apporter de l'aide à l'avenir 73% se disent prêts et qu'un pour cent ne refuse complètement, ce qui permet à l'orateur de conclure qu'il existe une certaine culture du bénévolat parmi la population luxembourgeoise.

Comme évoqué ci-dessus, 69% des non-bénévoles déclarent être disposés à s'engager dans le futur ; ce constat est à nuancer en ce que seulement 15% des non-bénévoles indiquent vouloir certainement s'engager pour l'avenir<sup>21</sup>.

Ces renseignements mènent à ce que l'orateur regarde le bilan comme étant assez positif considérant la disposition non-négligeable des résidents à s'engager tout en ne dénotant guère de refus complets par rapport à cela.

En tant qu'incitations à donner un jour du temps bénévolement, sont citées :

- une plus grande disponibilité dans l'emploi du temps, par 50% ;
- un événement majeur ou de graves difficultés, par 34% ;
- une difficulté qui touche personnellement ou un proche, par 32% ;
- l'incitation de l'entourage, par 24% ;
- une demande expresse de la part d'une association, par 23%.

L'on observe ainsi que les événements d'envergure, telles les inondations, la guerre et autres, de concert avec d'autres circonstances qui affectent directement les personnes concernées incitent ces derniers à s'engager. L'incitation de l'entourage joue un rôle particulier parmi les jeunes et le fait qu'une demande expresse de la part d'une association sert d'incitation ressort

---

<sup>18</sup> Présentation sur l'Enquête sur le bénévolat au Luxembourg, p. 23.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 25.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>21</sup> *Ibidem*, p. 27.

d'ores et déjà des questions précédentes. Seulement 20% des sondés considèrent que des jours de congé supplémentaires puissent les inciter à s'engager de manière bénévole<sup>22</sup>.

Accessoirement, il est remarqué qu'une étude effectuée en France est parvenue à des résultats similaires.

### **Les résidents anciens bénévoles**

30% des sondés indiquent avoir été actifs de manière formelle dans au moins un domaine ; 40% parmi eux demeurent formellement actifs cependant dans un autre domaine et 49% sont bénévoles de manière informelle<sup>23</sup>.

Les raisons sous-jacentes à cela sont similaires à celles reprises ci-dessus aux points relatifs aux raisons menant à une diminution de son engagement et, *a contrario*, aux incitations et satisfactions ; le manque de temps est une cause déterminante pour laquelle les bénévoles se désistent de leur engagement<sup>24</sup>.

Les réponses à la question des incitations à donner de nouveau du temps bénévolement dessinent une image similaire à celles données aux questions précédentes relatives aux incitations, telles :

- une plus grande disponibilité dans l'emploi du temps pour 42% ;
- un événement majeur ou de graves difficultés pour 35% ;
- une demande expresse de la part d'une association pour 30%<sup>25</sup>.

Les constats qui précèdent permettent à l'orateur de conclure qu'afin de promouvoir le bénévolat en général, il est nécessaire que les associations adaptent leurs besoins aux demandes des bénévoles notamment en ce qui concerne l'emploi du temps et l'engagement ponctuel.

L'engagement ponctuel est considéré comme une porte d'entrée dans le monde du bénévolat, ainsi, l'on peut songer à ce que des personnes qui s'engagent ponctuellement à l'occasion d'un événement certes d'envergure mais éphémère de par ses effets peuvent être amenées à s'engager pour le futur si l'on leur propose un engagement accordant une certaine flexibilité de manière à ce que celles-ci puissent intégrer le bénévolat à leur aise.

Par conséquent, il y a lieu de veiller à ce que l'image du bénévolat chronophage soit mitigée et, comme évoqué à maintes reprises, d'inciter les associations à adopter une stratégie proactive afin de recruter davantage de nouveaux bénévoles.

### **Le bénévolat en général**

Pour ce qui est des différentes formes de congé susceptibles d'être mobilisées dans le cadre d'une activité bénévole, il ressort de l'étude que les congés sportif, politique et spécial des volontaires des services de secours dénotent le plus de notoriété. Or, qu'un taux infime des bénévoles en fait effectivement usage, ce qui concorde avec les incitations reprises ci-dessus démontrant que les formes de congé citées ne présentent guère d'effet incitatif. Ainsi, il est conclu que ces congés sont certes susceptibles de contribuer à la promotion du bénévolat au Luxembourg pour le futur en ce que le manque de temps constitue un obstacle majeur en la

---

<sup>22</sup> Présentation sur l'Enquête sur le bénévolat au Luxembourg, p. 28.

<sup>23</sup> *Ibidem*, p. 30.

<sup>24</sup> *Ibidem*, p. 31.

<sup>25</sup> *Ibidem*, p. 32.

matière, bien que cela ne soit actuellement guère le cas ; une communication plus ciblée pourrait contribuer à tempérer cela<sup>26</sup>.

Seulement 26% des sondés s'estiment bien informés sur les congés existants, tandis que 46% indiquent le contraire. Or, il existe une forte volonté d'acquérir des informations surtout en ce qui concerne l'offre d'opportunités d'engagement dans la commune de résidence des sondés ; dont 20% souhaitent ne pas recevoir d'informations du tout. Ici encore, il est fait allusion à une communication plus efficace comme moyen de combler ce besoin ainsi que de motiver les associations à adopter une stratégie de recrutement plus proactive<sup>27</sup>.

En ce qui concerne la notoriété de l'Agence du Bénévolat, qu'un taux de 9% des sondés indique de la connaître et de savoir très bien de quoi il s'agirait ; 52% de bénévoles de manière formelle et 77% de bénévoles de manière informelle déclarent ne pas connaître l'Agence du Bénévolat du tout. Est fait référence une fois de plus à une communication plus efficace<sup>28</sup>.

En dernier lieu, 43% des sondés se montrent intéressés à s'engager pendant les heures de travail, dont 37% qui n'effectuent actuellement aucun bénévolat ; 22% des sondés ne savent pas si cela est admis par l'employeur<sup>29</sup>.

## Conclusion

En guise de conclusion, il échet de noter que l'attitude envers le bénévolat au Luxembourg est largement positive, il est pourtant nécessaire que la communication en la matière soit adaptée notamment en ce qui concerne le recrutement à faire par les associations en termes de proactivité ; les associations devraient de même veiller à configurer leurs besoins de manière à ce que les activités bénévoles puissent s'effectuer de manière ponctuelle afin de motiver les personnes qui seraient prêtes à s'engager mais n'y parviennent pas en raison d'un manque de temps.

Il est en outre primordial de maintenir le « cycle de vie » des associations en recrutant constamment de nouveaux bénévoles tout en veillant aux évolutions adverses que cela peut engendrer notamment en ce qui concerne des dissensions entre anciens et nouveaux arrivants. Un renouvellement perdurant de l'équipe est indispensable afin de garantir la satisfaction des bénévoles surtout pour ceux qui désignent la convivialité et l'échange avec autrui comme principaux critères de leur engagement.

La représentante ministérielle abonde dans le sens des conclusions prises par le représentant de TNS Ilres en ce qui concerne les efforts à prester en matière de communication et annonce la mise en place d'une plateforme digitale dédiée au bénévolat. L'instauration de cette plateforme vise à relayer l'offre et la demande en matière de bénévolat à l'instar des petites annonces publiées auprès des quotidiens.

Au vu de l'importance de l'emploi de temps, il sera également nécessaire de plaider pour un bénévolat plus flexible et ponctuel, ce qui permettra non seulement de rendre le bénévolat plus attractif, mais pourra de même contribuer à ce que des bénévoles ponctuels s'engagent plus durablement une fois entrés dans le monde du bénévolat.

Il est également fait référence au « *Pakt vum Zesammenliewen* » qui sert lui aussi à promouvoir la participation citoyenne ainsi que le vivre ensemble au niveau local et régional.

---

<sup>26</sup> Présentation sur l'Enquête sur le bénévolat au Luxembourg, pp. 34 à 35.

<sup>27</sup> *Ibidem*, p. 36 à 37.

<sup>28</sup> *Ibidem*, p. 38.

<sup>29</sup> *Ibidem*, p. 39.

L'oratrice met en outre l'accent sur le fait que l'inclusivité dans le cadre du bénévolat est primordiale soulignant l'importance d'une convivialité générale. S'y ajoute que l'engagement bénévole se présente également comme vecteur d'intégration.

Finalement, il est annoncé que la loi modifiée du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg<sup>30</sup> sera remplacée par un nouveau cadre légal d'ici peu.

### **Échange de vues**

S'appuyant sur une étude évoquée lors d'un congrès ayant trait au monde sportif luxembourgeois, Monsieur Claude Lamberty (DP) signale qu'il paraît que les clubs sportifs dénotent 25% moins de bénévoles par rapport à 2008 et souhaite savoir si les résultats de la présente étude confirment cela.

Le représentant de TNS Ilres note que 8% des sondés s'engagent dans le domaine sportif et de l'exercice physique tandis que 7% le faisaient par le passé de manière à ce que l'on puisse valablement conclure qu'il existe un certain roulement entre les anciens et nouveaux bénévoles sans pour autant pouvoir s'exprimer sur les chiffres avancés par Monsieur Claude Lamberty.

En deuxième lieu, Monsieur Claude Lamberty (DP) désire souligner que les associations sont des piliers non négligeables de la vie sociale luxembourgeoise et peuvent contribuer à combler certains besoins des résidents auxquels l'État devrait pourvoir en l'absence desdites associations. L'orateur fait, finalement, part de sa perception que la crise sanitaire a contribué à une certaine réduction des engagements bénévoles sans que celle-ci soit pour autant directement liée à des raisons purement médicales.

Le représentant de TNS Ilres renvoie à la présentation ci-jointe qui indique que 2% des sondés ont cessé leur activité bénévole en raison de la crise sanitaire sans qu'il ait été possible d'indiquer avec plus de précision quel aspect particulier de la crise sanitaire les a menés à prendre cette décision.

Monsieur le Président Max Hahn (DP) tient à compléter l'interrogation de Monsieur Claude Lamberty en ce qu'il partage cette impression ; la crise sanitaire a durablement altéré les habitudes de tout un chacun de manière à ce qu'il soit fort bien concevable que cela ait engendré une certaine réticence par rapport au bénévolat.

Monsieur Claude Lamberty (DP) poursuit en faisant état de son hypothèse que les anciens bénévoles qui ont interrompu leur engagement seraient plus facilement convaincus de rejoindre les services et souhaite s'enquérir au sujet d'éventuelles stratégies à cette fin.

Le représentant de TNS Ilres tient à signaler que l'hypothèse proposée par Monsieur Claude Lamberty dispose certes de mérites, mais l'on se doit de nuancer cela en ce que les personnes anciennement engagées ont probablement vécu des déceptions qui les ont menées à cesser leurs activités de manière à ce qu'il se puisse que les inciter à réintégrer une association nécessite un effort supérieur que de recruter des non-bénévoles. La stratégie à adopter serait dès lors démontrer que les déceptions antérieures ne sont plus susceptibles de se reproduire.

---

<sup>30</sup> Loi modifiée du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg (Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial A, n° 209, 24 décembre 2008).

Madame Simone Asselborn-Bintz (LSAP) se réjouit de l'implémentation de la plateforme précitée et donne à considérer qu'il serait également opportun de promouvoir les échanges entre associations afin que celles-ci puissent se transmettre entre elles les connaissances nécessaires à améliorer leur fonctionnement.

La représentante ministérielle abonde dans le sens de Madame Simone Asselborn-Bintz pour ce qui est de la promotion des échanges entre les associations et tient à mettre en exergue que la plateforme susvisée ne saura que sortir les effets escomptés si les associations présentent un certain zèle dans la fourniture du matériel à remplir cette plateforme. Les expériences vécues à l'étranger promettent le succès de ladite initiative.

Madame Simone Asselborn-Bintz (LSAP) se penche ensuite sur la question de la couverture de l'assurance-accident en ce que 9%, respectivement 13% des sondés concernés indiquent que « bénéficier d'une assurance responsabilité civile ou accident » constituerait une incitation à se dédier à une activité bénévole, respectivement s'engager à nouveau.

La représentante ministérielle indique que les associations agréées auprès du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région sont nécessairement couvertes par une assurance-accident, ce qui implique que les associations dépourvues d'un tel agrément doivent se pourvoir elles-mêmes d'une assurance-accident.

Madame Simone Asselborn-Bintz (LSAP) réitère son interrogation précédente au sujet de l'engagement informel.

La représentante ministérielle répond qu'elle n'a pas connaissance d'un tel dispositif.

Le représentant de TNS Ilres précise que le bénévolat informel est majoritairement motivé par des émotions spontanées de manière à ce que ces questions ne soient guère considérées.

Madame Djuna Bernard (déi gréng) souhaite savoir si les enquêteurs ont procédé par groupes de discussion avec les bénévoles actuels afin de mieux cerner leurs perspectives au-delà des renseignements chiffrés repris ci-dessus et accessoirement si une question visant spécifiquement les besoins des bénévoles a été posée.

Le représentant de TNS Ilres répond par la négative en ce que la présente étude est vouée à servir de premier état des lieux en matière du bénévolat tout en notant qu'une enquête qualitative telle qu'alludée par Madame Djuna Bernard pourrait s'envisager en tant que deuxième étape. Pour ce qui est des besoins particuliers des bénévoles, l'orateur considère que les réponses aux questions afférentes aux déceptions de bénévoles permettent d'ores et déjà de tirer des premières conclusions.

Puisant dans son vécu professionnel, Madame Djuna Bernard (déi gréng) abonde dans le sens des autres locuteurs lorsque ceux-ci désignent le bénévolat comme vecteur d'intégration en ce que son expérience dans le domaine du soutien aux réfugiés l'a dûment démontré. L'oratrice se félicite en outre de la mise en place de la prédite plateforme tout en soulevant la question de savoir si l'effectif de l'Agence du Bénévolat s'avère suffisant pour endosser cette charge supplémentaire.

La représentante ministérielle indique que l'Agence du Bénévolat dispose à ce jour de trois emplois équivalents temps plein, or, la question semble précoce en ce que l'expérience montrera si cela suffit ou non ; le cas échéant, l'on saura toujours allouer plus de ressources humaines.

Ensuite, Madame Djuna Bernard (déi gréng) souhaite remarquer que les associations nécessitent un certain encadrement en ce qui concerne le maniement des bénévoles surtout en matière de formation et de valorisation et propose accessoirement que la présente étude fasse l'objet d'une campagne de vulgarisation permettant aux associations de prendre connaissance de celle-ci au-delà d'un simple communiqué de presse.

La représentante ministérielle se montre tout à fait d'accord avec la proposition de Madame Djuna Bernard en ce qui concerne la vulgarisation de la présente étude tout en soulignant que le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région ne souhaite aucunement prendre le pas sur les associations en termes de mise en place des mécanismes de promotion du bénévolat laissant l'avant-plan aux associations.

En dernier lieu, Madame Djuna Bernard (déi gréng) fait référence au « *Deutscher Freiwilligensurvey* » qui s'effectue avec récurrence quinquennale et qui par conséquent permet de livrer des renseignements continus sur l'évolution du bénévolat en Allemagne, mécanisme qu'il serait opportun d'adopter au Luxembourg.

Monsieur Marc Spautz (CSV) relève qu'il existe, à ses yeux, certaines incohérences au niveau de la notoriété des congés pour les bénévoles qu'il désire voire élucidées. Ainsi, les rapports d'activités des ministères de l'Intérieur et des Sports dénotent un recours aux congés susmentionnés ressenti comme plus important que ne laissent soupçonner chiffres ressortis de l'étude sous rubrique.

Le représentant de TNS Ilres note que le recours à des congés spéciaux, tel le congé sportif ou le congé politique, dépend de manière considérable du profil de la personne concernée de manière à ce que l'échantillon en cause ne permette pas toujours de refléter ces réalités ; il est fait mention du congé sportif qui connaît un succès particulier auprès des jeunes de 25 ans au plus et ne dénote qu'un recours infime auprès des publics plus âgées.

Ensuite, Monsieur Marc Spautz (CSV) s'intéresse à l'engagement bénévole selon les origines affirmant que certaines communautés allochtones sont restreintes dans leurs capacités de s'engager en raison des barrières linguistiques.

Le représentant de TNS Ilres a tendance à nuancer cette affirmation en ce que la propension au bénévolat est certes tributaire des capacités linguistiques, mais pas exclusivement. Dans ce cas d'espèce, il importe d'avoir égard à certains profils plutôt que de mettre les langues dans la ligne de mire ; par profils il y a lieu d'entendre l'ensemble des caractéristiques inhérentes à une personne concernée qui sont susceptibles d'affecter la propension de ladite personne au bénévolat. Il en est ainsi des lieux de naissance et de résidence, par exemple, et de la durée pendant laquelle la personne en cause habitait quelque part ; ces paramètres informent sur l'état d'intégration d'une personne au-delà de se fier uniquement aux langues que celle-ci maîtrise.

En guise d'exemple de domaine du bénévolat dans lequel l'emploi des langues n'occupe qu'un rôle minime, est cité celui de l'enseignement dans lequel s'engagent principalement les parents ou autres personnes plus ou moins directement impliquées dans les activités scolaires et périscolaires sans que la ou les langues véhiculaires enfrennent à la capacité de s'engager. Il échet de noter que l'engagement des parents dans le domaine de l'enseignement est d'une nature éphémère en ce qu'il ne perdure guère au-delà de la durée de fréquentation des élèves et étudiants concernés de l'établissement en cause de manière à ce que ce caractère nécessairement transitoire puisse être considéré comme incitant les personnes en question de s'engager certes, mais avec un terme précis.

Concernant l'engagement des parents, Monsieur Marc Spautz (CSV) tient à souligner que ce dernier se restreint souvent aux domaines dans lesquels les enfants sont actifs de manière à

ce que cette forme d'engagement ne puisse guère être considérée comme bénévolat par rapport au club sportif, par exemple, mais plutôt comme engagement envers l'enfant.

Accessoirement, l'orateur fait remarquer que les prestataires potentiels de bénévolat présentent une nette préférence pour un engagement ponctuel par rapport à un engagement durable de long terme. En guise d'exemple, l'orateur cite le bénévolat dans le domaine de la protection des animaux où l'on ne rencontrerait aucun problème pour assurer que les chiens soient promenés quotidiennement, tandis qu'une prise en charge dépassant le cadre de plusieurs heures ne susciterait guère l'intérêt des bénévoles.

Le représentant de TNS Ilres abonde dans le sens de Monsieur Marc Spautz concernant la conception divergente du bénévolat et de l'engagement dans le chef des parents en ce que ceux-ci auraient plutôt tendance à considérer les services prestés comme accomplissement d'une obligation dont leurs enfants sont les créateurs uniques.

Les déclarations de Monsieur Marc Spautz mènent à ce que l'orateur vienne à la conclusion qu'un départ de l'image du bénévolat de longue durée et chronophage est indispensable afin de mobiliser également ceux qui voudraient s'engager mais qui ne le font guère en raison de leur emploi de temps.

Monsieur Marc Spautz (CSV) rejoint le représentant de TNS Ilres lorsque celui-ci se penche sur l'indispensabilité de s'attaquer à l'image enracinée au Luxembourg du bénévolat puisant dans ses propres expériences qui ont montré qu'une large proportion des personnes qui ne s'engagent pas de manière formelle est tout à fait disposée à le faire pourvu que cela ne soit que ponctuellement. En aval, l'orateur se rallie à Madame Djuna Bernard pour demander à ce que la présente étude fasse l'objet d'une vulgarisation auprès des intervenants dans le monde du bénévolat et se félicite de l'instauration de la prédite plateforme.

En dernier lieu, l'orateur souhaite savoir si l'on pourrait procéder à une comparaison entre les résultats obtenus à l'occasion de la présente étude avec ceux récoltés lors des enquêtes effectuées dans le cadre des « *Pakt fir d'Zesammenliewen* ».

La représentante ministérielle se montre ouverte à la proposition de Monsieur Marc Spautz pour ce qui est d'une comparaison entre les diverses bases de données susvisées tout en soulignant que les contextes entre les différentes communes en question sont susceptibles de diverger sans pour autant exclure que maintes similitudes pourraient être constatées.

L'oratrice réitère ses propos quant à l'engagement ponctuel dont on devrait promouvoir l'évolution en un bénévolat plus durable en ajoutant qu'il est également nécessaire de veiller à ce que le premier accès au bénévolat devienne plus aisé ; est notamment fait référence à l'agent communal qui pourrait relayer certaines informations sur les associations actives sur le territoire de la commune aux nouveaux arrivants par exemple.

Madame Myriam Cecchetti (déi Lénk) souhaite en premier lieu souligner que l'engagement ponctuel des bénévoles fait d'ores et déjà partie du quotidien dans le monde associatif et y occupe une place cruciale.

Ensuite, l'oratrice met l'accent sur l'obstacle que peuvent constituer les langues véhiculaires au sein des associations quant à la participation de bénévoles qui ne maîtrisent guère le luxembourgeois tout en indiquant que l'option d'un traducteur n'est guère réalisable.

En ce que l'étude sous rubrique ne représente qu'un premier état des lieux, l'oratrice propose que le deuxième pas pourrait consister en une étude qualitative qui aurait comme vocation d'examiner de près le fonctionnement de certaines associations en relation avec les activités bénévoles afin d'étoffer les connaissances acquises lors de cette première étude.

Finalement, l'oratrice émet une mise en garde quant à l'efficacité de ladite plateforme dédiée au bénévolat en ce que son caractère numérique suppose d'ores et déjà que certaines personnes seront exclues d'y participer, ce qui implique que la communication y afférente devra être d'autant plus axée sur cela ; l'accessibilité de la plateforme devra également être prise en compte lors de la conception du site Internet qui l'hébergera.

## **2. Divers**

Aucun point divers n'est abordé.

\*

Luxembourg, le 28 mars 2022

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**

Annexe : TNS Ilres, « Présentation sur l'Enquête sur le bénévolat au Luxembourg », décembre 2021

**TNS Ires**

# **Enquête sur le bénévolat au Luxembourg pour le Ministère de la Famille**

Décembre 2021

# Rappel méthodologique



## Echantillon

L'enquête a été réalisée auprès de **2058 résidents âgés à partir de 16 ans.**



## Mode de recueil

Les interviews ont été réalisées en partie par **téléphone** via **CATI** et **en ligne** via le **MyPanel** de TNS Ilres.



## Période d'enquête

Le terrain s'est déroulé :

- ✓ du 20 octobre au 28 novembre 2021 pour le CATI.
- ✓ du 26 octobre au 30 novembre 2021 pour le CAWI.

**1**

## **L'implication des résidents dans le bénévolat**

# Le « bénévolat » : signification – question ouverte

Pour **aider**, pour la **bonne cause**,  
**engagement social 47%**

« S'engager pour une bonne cause avec la motivation altruisme, sans avantage personnel »

« Pour améliorer la vie de quelqu'un d'autre, et donner quelque chose de soi même »

« Le bénévolat signifie pour moi aider les personnes âgées et les voisins en veillant sur leur bien-être. »

« Faire de bonnes actions sans intérêt économique, juste faire le bien »

« C'est se rendre utile auprès de qqn qui a besoin d'aide, c'est important de donner quand on peut. »

« Aider les autres »

Sacrifier son **temps**  
**libre 21%**

« Sacrifier son temps pour une bonne cause sans rémunération »

« Faire sans contrepartie, prendre du temps personnelle pour le bien commun »

Aider **sans rémunération**,  
**travail volontaire 30%**

« Consacrer du temps à des gens qu'on ne connaît au départ pas, à titre gratuit »

« Une personne qui veut faire du bien de son cœur, en attendant rien au retour ! »

« Le bénévolat est un don de soi librement consenti et gratuit. Il occupe une place spécifique dans la société civile, complémentaire et non-concurrentielle au travail rémunéré. »

Base : 2058 résidents  
Q089 – Pourriez-vous nous décrire en quelques mots ce que signifie pour vous le "bénévolat" ?

# Le bénévolat au Luxembourg

Il existe de nombreuses façons de s'engager **en dehors du travail et de la famille**, par ex. dans une association ou une organisation. Voici une liste de domaines où vous pouvez vous engager de façon formelle. Il existe deux manières d'être actif : Premièrement en tant que simple membre profitant d'une offre ; deuxièmement en tant que bénévole donnant du temps à l'organisation et ses membres. Comment décririez-vous votre situation **actuelle** pour les domaines suivants ?

UNE REPONSE PAR LIGNE

Rows: Normal | Columns: Normal

Rendered as Dynamic Grid

	oui, je suis actif en tant que simple membre	oui, je suis actif en tant que bénévole	non, je ne suis pas actif ni en tant que membre ni en tant que bénévole
Dans le domaine du sport et de l'exercice physique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans le domaine de la culture et de la musique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

En plus de s'engager de façon **formelle**, vous pouvez également vous engager de façon **informelle**. Il s'agit de personnes dont vous vous occupez, à qui vous consacrez du temps à titre privé et gratuit par exemple pour faire des courses ou des petits travaux.

Comment décririez-vous votre situation pour les tâches suivantes ?

Rows: Normal | Columns: Normal

Rendered as Dynamic Grid

	oui, j'y consacre du temps actuellement	non, je n'y consacre pas de temps mais je l'ai fait dans le passé	non, je ne consacre pas de temps mais je suis intéressé	non, je ne consacre pas de temps et je ne suis pas intéressé
Faire les courses régulièrement pour une autre personne (voisin, personne âgée, ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'occuper de l'animal de compagnie d'une autre personne ou le nourrir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'occuper du jardin ou des fleurs et plantes pour l'autre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'occuper des tâches administratives de l'autre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Soutien de personnes vulnérables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garder régulièrement les enfants de l'autre (babysitting)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'occuper régulièrement de l'entretien du logement de l'autre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

# Le bénévolat au Luxembourg

## Résidents **bénévoles** actifs

59%



33%

de manière  
formelle

47%

de manière  
informelle

69% des non bénévoles actuellement  
se disent **prêts**

15%  
certainement



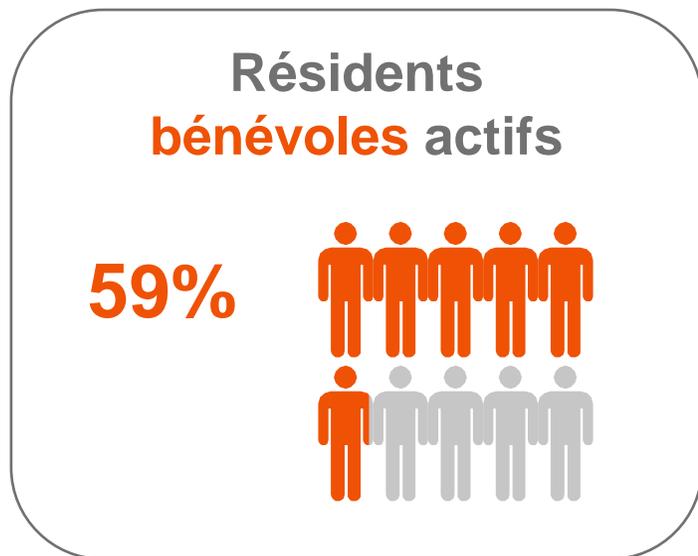
54% peut-être

à consacrer du temps à une association /  
organisation sur une base volontaire à l'avenir

21%

sont bénévoles de manière  
*formelle* et *informelle*

# Le bénévolat au Luxembourg : profils



➔ **33%** de manière formelle

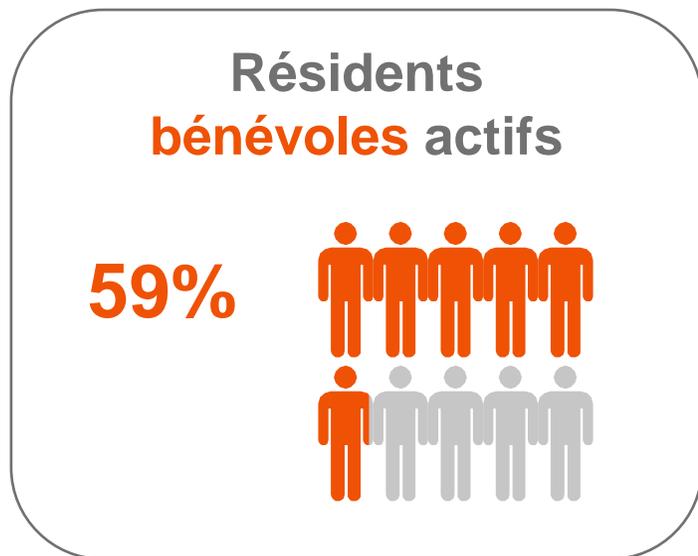
- 44% parmi ceux ayant suivi un enseignement supérieur Bac+4 ou équiv.
- 41% parmi ceux qui habitent dans leur commune depuis leur naissance
- 41% parmi ceux avec des revenus > 6000€/mois
- 39% parmi les ménages de 4 personnes
- 38% parmi ceux ayant parfois des difficultés à payer leurs factures
- 36% parmi les Luxembourgeois

➔ **47%** de manière informelle

- 56% parmi ceux avec des revenus entre 5000 et 8000€/mois
- 55% parmi ceux ayant parfois des difficultés à payer leurs factures
- 54% parmi ceux qui habitent dans leur commune depuis plus de 20 ans
- 54% parmi les 55 ans et plus
- 52% parmi les ménages de 2 personnes
- 51% parmi les Luxembourgeois

- 68% parmi ceux qui habitent dans leur commune depuis leur naissance
- 66% parmi ceux avec des revenus > 6000€/mois
- 65% parmi les 55 ans et plus
- 65% parmi ceux ayant parfois des difficultés à payer leurs factures
- 65% parmi ceux ayant suivi un enseignement supérieur Bac+4 ou équivalent
- 64% parmi les ménages de 2 personnes
- 63% parmi les Luxembourgeois

## Le bénévolat au Luxembourg : profils (suite)



➔ **33%** de manière formelle



**15%** dans 1 domaine

19% parmi ceux avec des revenus entre 6000 et 8000€/mois  
18% parmi les Luxembourgeois  
18% parmi les ménages de 2 personnes

**10%** dans 2 ou 3 domaines

**3%** dans 4 ou 5 domaines

**4%** dans 6 domaines ou plus

12% parmi les Portugais  
9% parmi ceux ayant suivi un enseignement supérieur Bac+4 ou équiv.  
9% parmi ceux avec des revenus entre 6000 et 8000€/mois  
8% parmi les 35-44 ans

# Dans le domaine social

En %

## SITUATION ACTUELLE

Base : 2058 résidents



### Qui sont-ils ?

- 16% parmi les habitants du Centre du pays
- 15% parmi les Portugais
- 14% parmi ceux qui habitent dans leur commune depuis leur naissance
- 14% parmi les ménages de 4 personnes

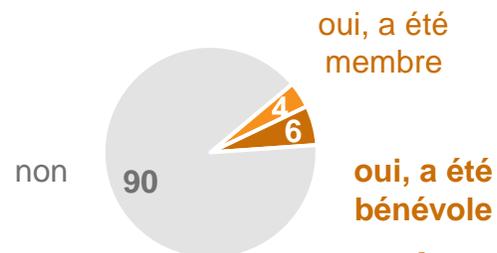
### Tâches effectuées par les bénévoles actuels

Base : 215



## SITUATION PASSEE

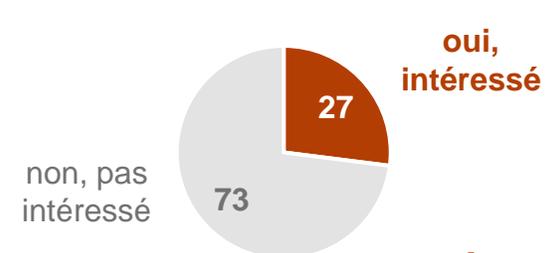
Base : 1695 non actifs dans le domaine



11% parmi les habitants de Lux-ville

## SITUATION FUTURE

Base : 1519 jamais actifs dans le domaine



- 35% parmi les ménages de 5 personnes ou plus
- 34% parmi ceux qui habitent au Luxembourg depuis moins de 20 ans
- 32% parmi les 16-44 ans
- 30% parmi les étrangers

# Dans le domaine de la culture et de la musique

En %

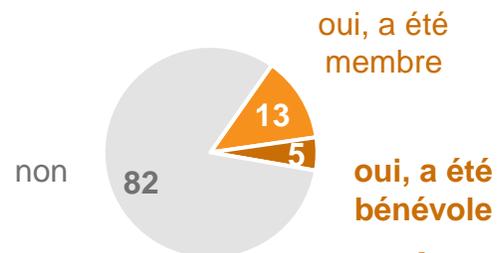
## SITUATION ACTUELLE

Base : 2058 résidents



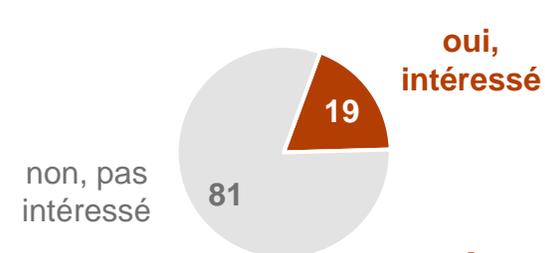
## SITUATION PASSEE

Base : 1623 non actifs dans le domaine



## SITUATION FUTURE

Base : 1311 jamais actifs dans le domaine



### Qui sont-ils ?

13% parmi les 16-24 ans  
 13% parmi les Portugais  
 12% parmi les ménages de 5 personnes ou plus

*Pas de profil particulier*

27% parmi les 35-44 ans  
 27% parmi ceux qui ne comprennent pas le luxembourgeois  
 23% parmi les étrangers

### Tâches effectuées par les bénévoles actuels

Base : 163



# Dans le domaine du sport et de l'exercice physique

En %

## SITUATION ACTUELLE

Base : 2058 résidents

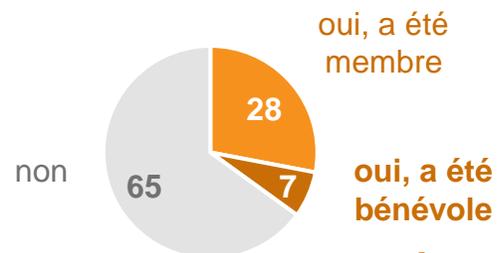


Qui sont-ils ?

13% parmi les 35-44 ans  
10% parmi ceux avec enfants

## SITUATION PASSEE

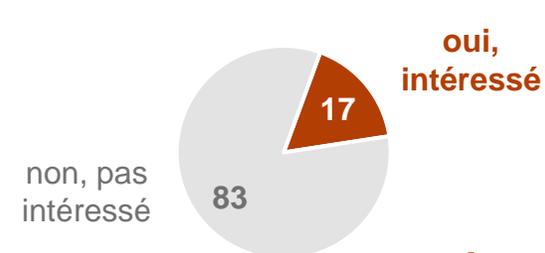
Base : 1440 non actifs dans le domaine



10% parmi les 65 ans et plus  
9% parmi les Luxembourgeois

## SITUATION FUTURE

Base : 945 jamais actifs dans le domaine



28% parmi les 35-44 ans  
21% parmi les étrangers

## Tâches effectuées par les bénévoles actuels

Base : 152



# Dans le domaine scolaire et extrascolaire

En %

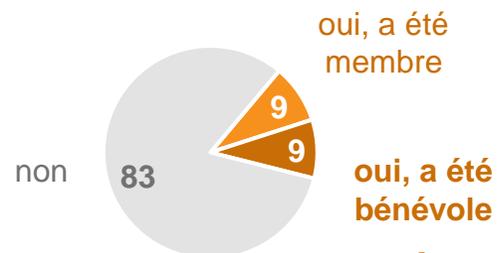
## SITUATION ACTUELLE

Base : 2058 résidents



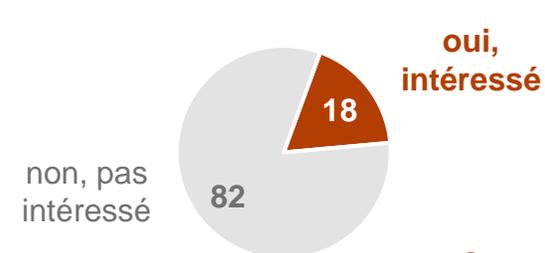
## SITUATION PASSEE

Base : 1747 non actifs dans le domaine



## SITUATION FUTURE

Base : 1431 jamais actifs dans le domaine



### Qui sont-ils ?

19% parmi les 16-24 ans  
11% parmi les 35-44 ans  
11% parmi ceux avec enfants

14% parmi les habitants du Centre du pays

33% parmi les 16-24 ans  
31% parmi les 35-44 ans  
28% parmi ceux qui habitent au Luxembourg depuis moins de 20 ans  
25% parmi ceux avec enfants  
23% parmi les étrangers autres que Portugais

### Tâches effectuées par les bénévoles actuels

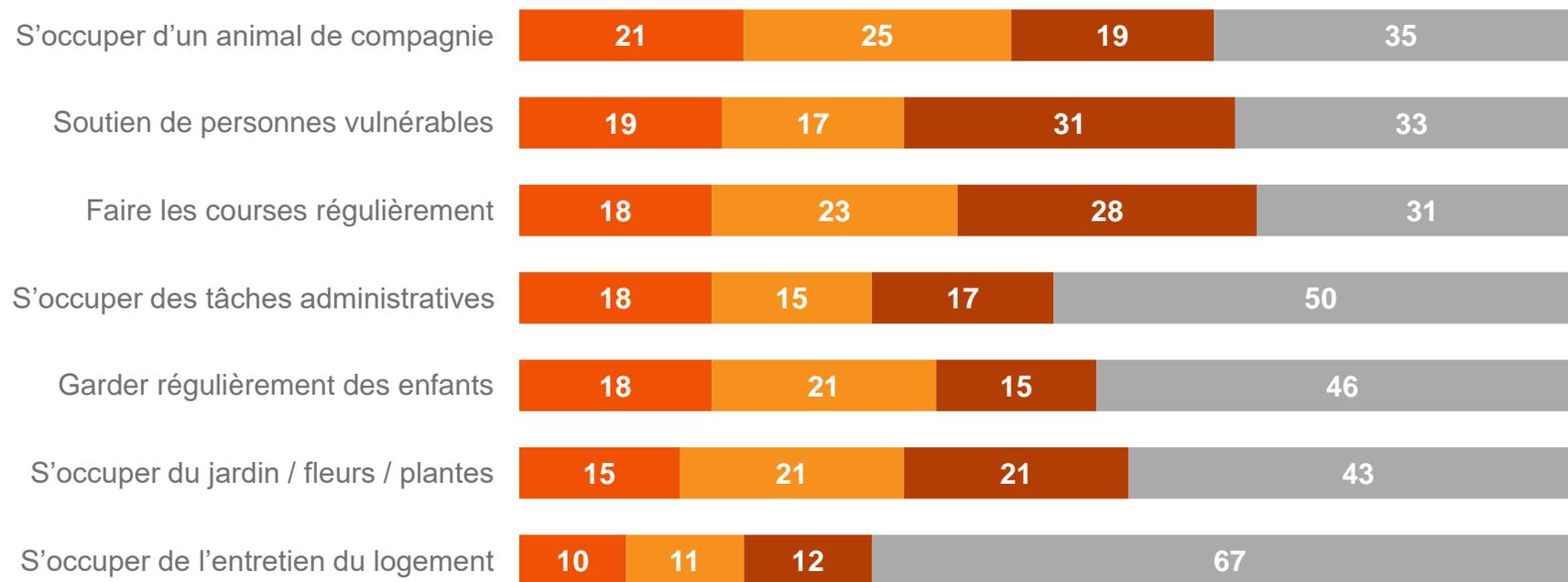
Base : 158



# Implication de manière informelle (tâches réalisées pour/chez les autres)

En %

- oui, y consacre du temps actuellement
- non, n'y consacre pas de temps mais l'a fait dans le passé
- non, n'y consacre pas de temps mais intéressé
- non, n'y consacre pas de temps et pas intéressé



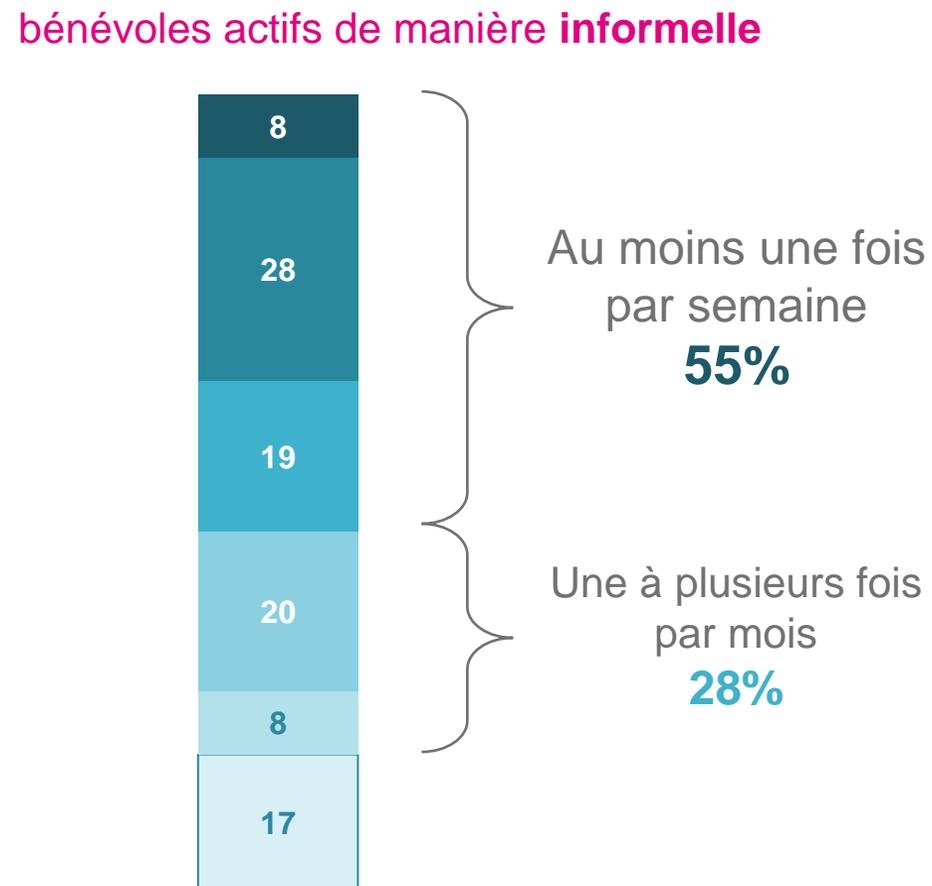
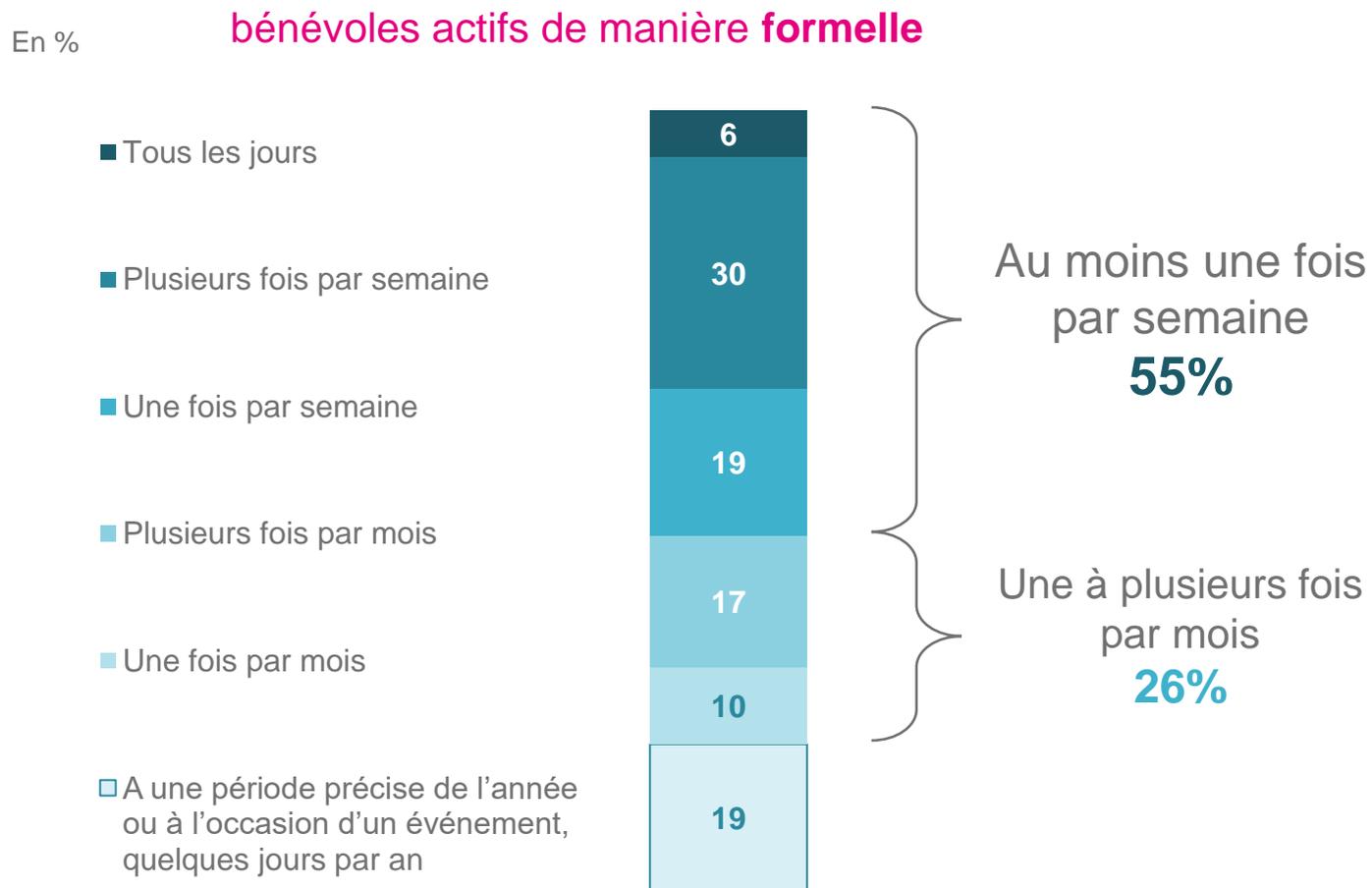
Base : 2058 résidents

Q094 – En plus de s'engager de façon formelle, vous pouvez également vous engager de façon informelle. Il s'agit de personnes dont vous vous occupez, à qui vous consacrez du temps à titre privé et gratuit par exemple pour faire des courses ou des petits travaux. Comment décririez-vous votre situation pour les tâches suivantes ?

**2**

## **Les résidents bénévoles**

# Fréquence de l'engagement



Base : 675 bénévoles actifs de manière formelle

Q030 – Vous avez indiqué être actif / active en tant que bénévole dans certains domaines. Veuillez indiquer la fréquence à laquelle vous vous engagez bénévolement ?

# Ancienneté de l'engagement – bénévoles actifs de manière formelle

En %



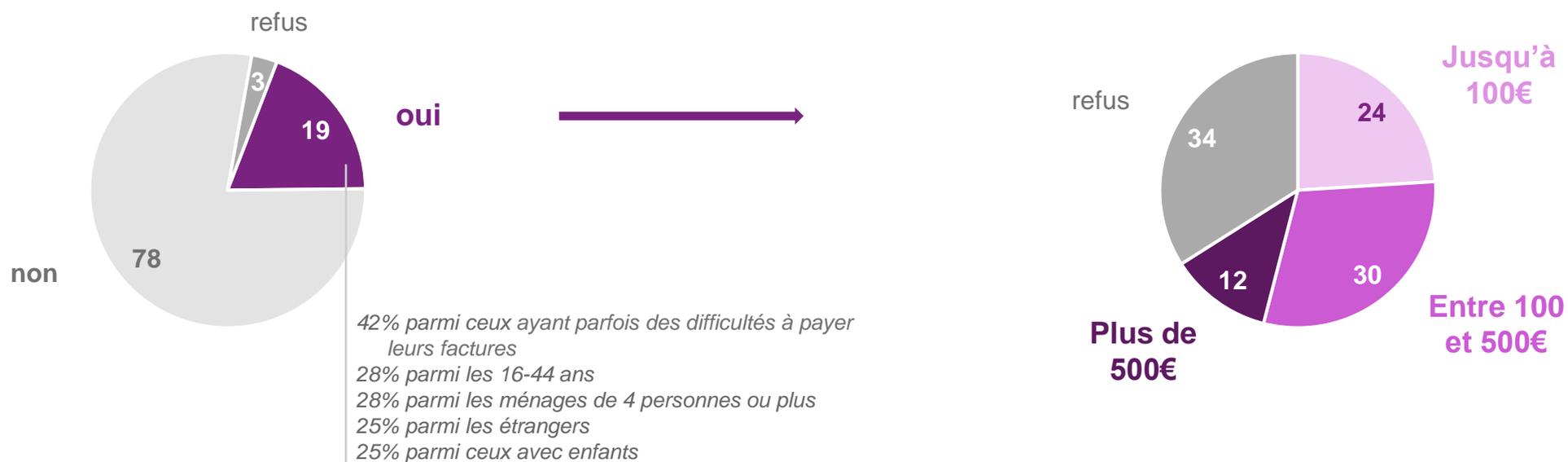
Près de la **moitié** des bénévoles actifs de manière formelle le sont **depuis plus de 10 ans**

Base : 675 bénévoles actifs de manière formelle  
Q071 – De manière globale, depuis quand êtes-vous engagé dans les associations, organisations ou autres structures ?

# Argent reçu pour l'activité bénévole au cours des 12 derniers mois

En %

Un bénévole actif de manière formelle sur 5 a reçu de l'argent, plus de 100€ pour près de la moitié



Base : 675 bénévoles actifs de manière formelle, dont 102 ont reçu de l'argent

Q045 – Indépendamment de tout remboursement éventuel, avez-vous personnellement, au cours des 12 derniers mois, reçu de l'argent pour votre activité bénévole ?

Q046 – Au cours des 12 derniers mois, combien d'argent avez-vous reçu pour vos activités bénévoles ?

# Avantages en nature reçu dans le cadre de l'activité bénévole au cours des 12 derniers mois

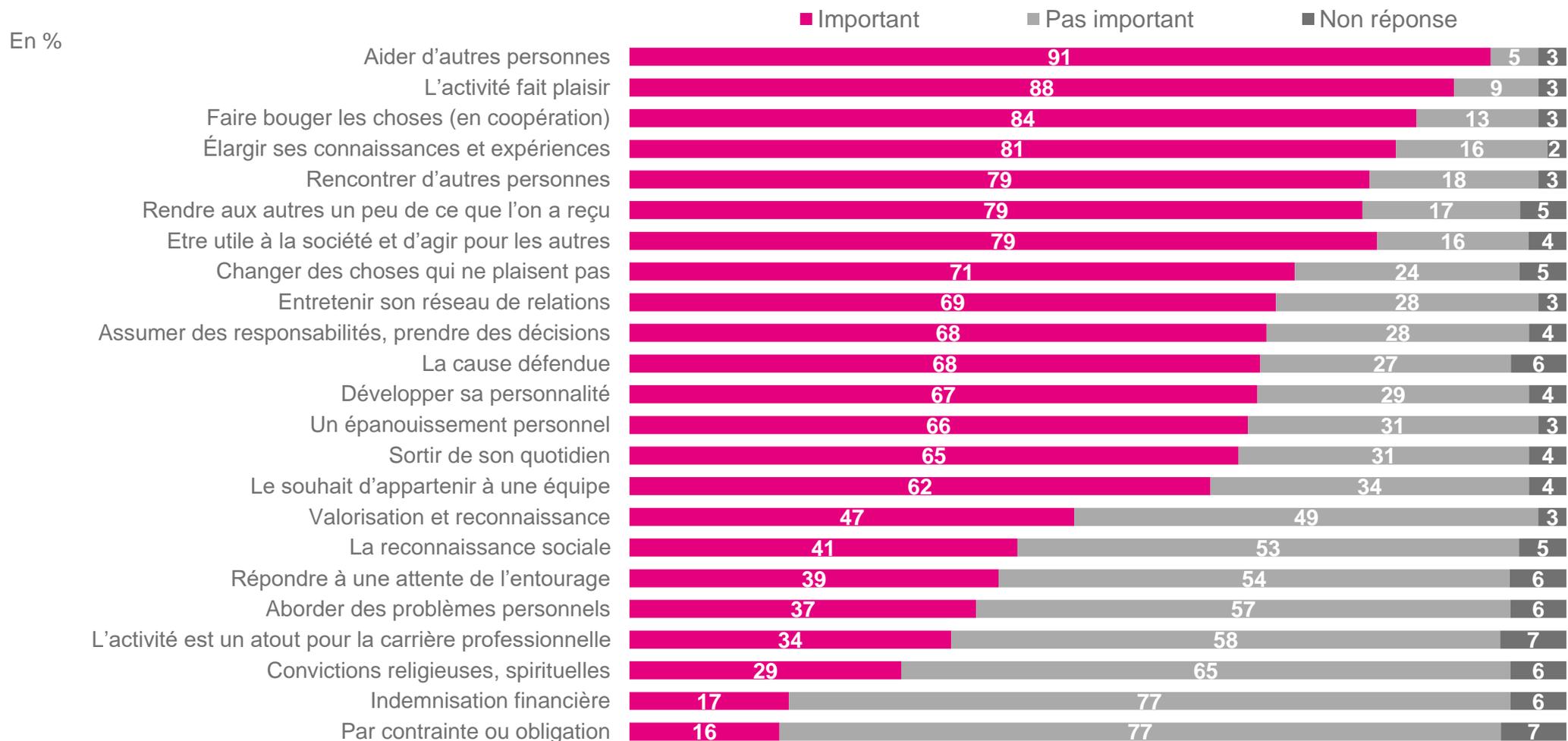
En %

Non, aucun	86
Repas, restaurant	4
Boisson (Vin, Champagne...)	1
Cadeau (sans précision)	1
Dessert (gâteau, cupcake, tarte,...)	1
Accès gratuit à l'événement	<1
Autres	2
<i>Refus</i>	5

Base : 675 bénévoles actifs de manière formelle

Q047 – Au cours des 12 derniers mois, avez-vous reçu des avantages en nature dans le cadre de votre activité bénévole ? Si oui, veuillez préciser lesquels.

# Motivations à consacrer du temps (de manière formelle) aux autres, aux associations

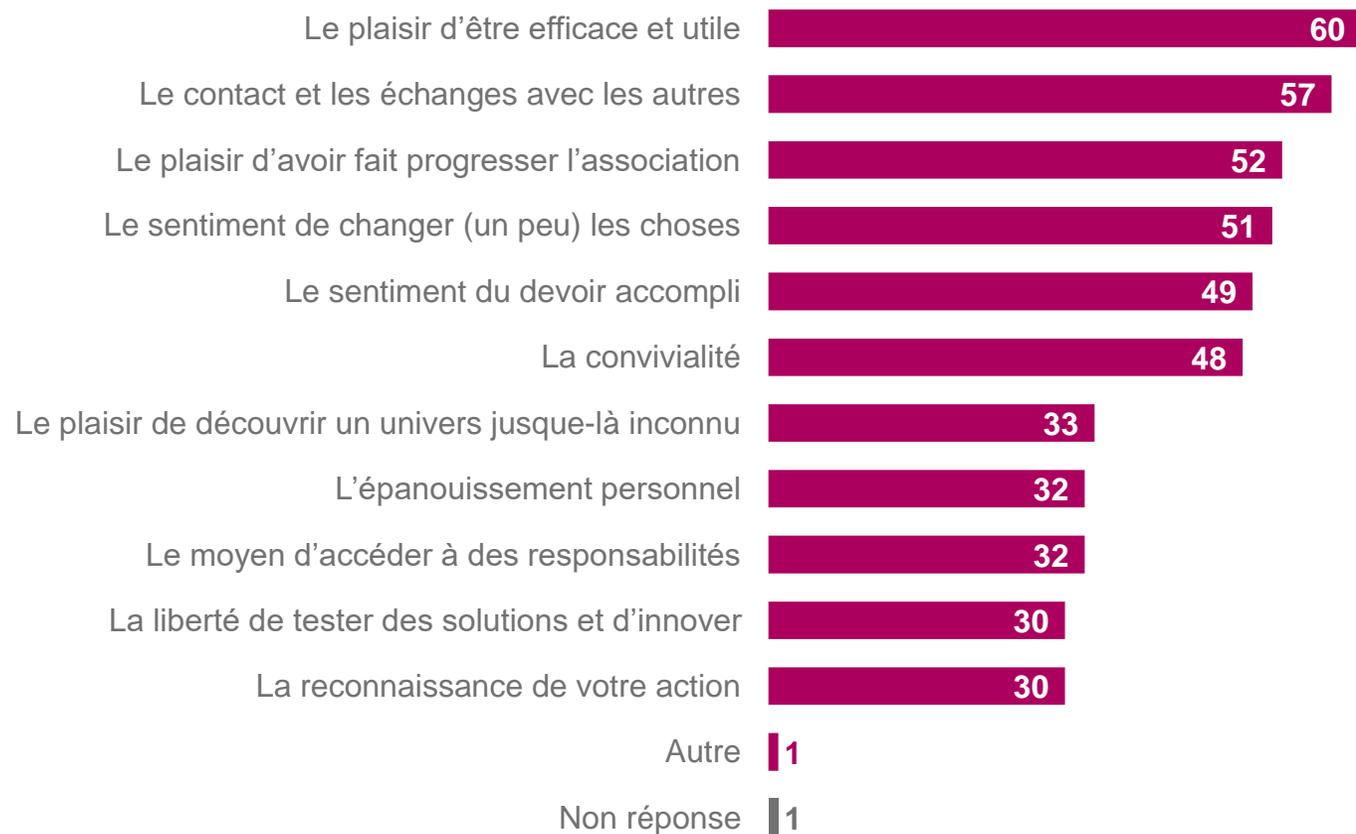


Base : 675 bénévoles actifs de manière formelle

Q067 – Quelles sont les motivations qui vous incitent à consacrer du temps aux autres, aux associations, ... ? Voici une liste de motivations, veuillez indiquer pour chacune son importance.

# Satisfactions éprouvées dans l'activité bénévole formelle

En %

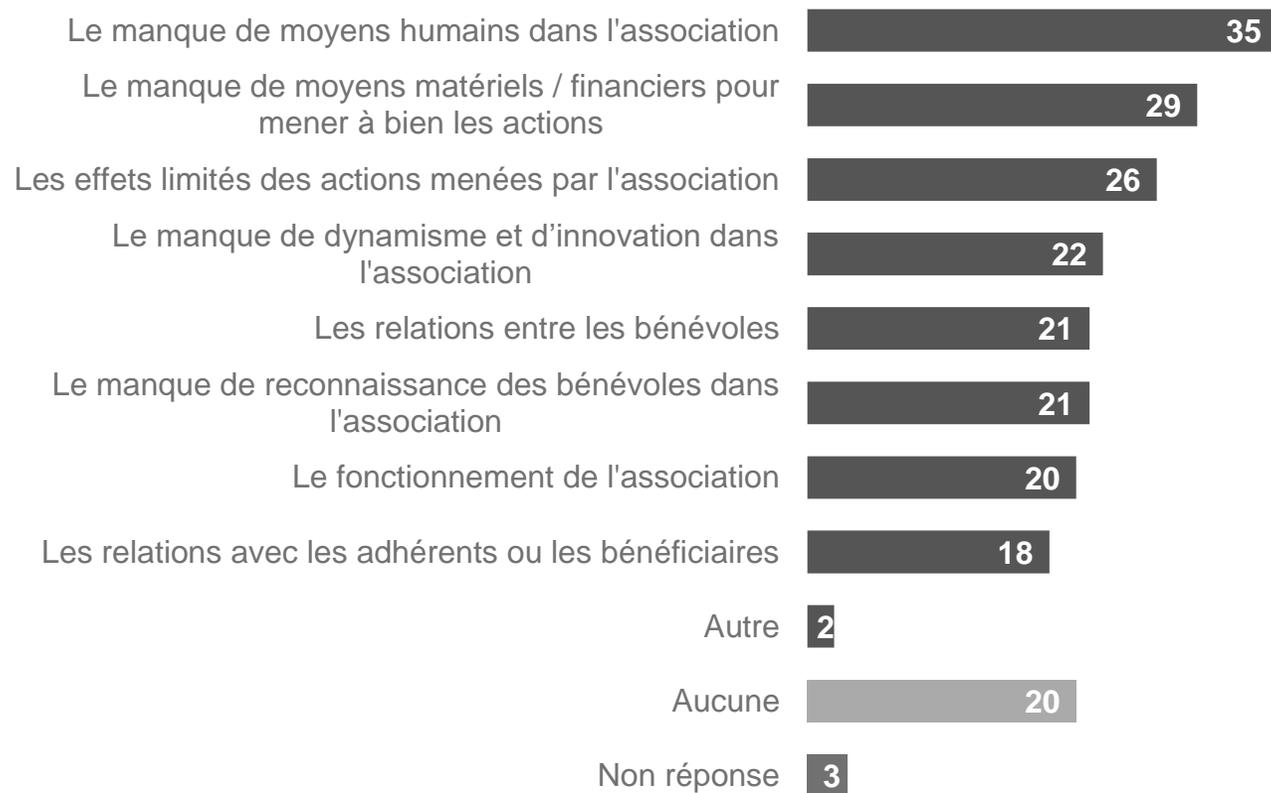


**Le plaisir d'être utile et les contact sociaux** sont les principales satisfactions éprouvées

Base : 675 bénévoles actifs de manière formelle  
Q073 – Quelles principales satisfactions éprouvez-vous dans votre activité bénévole ? Merci de classer dans l'ordre d'importance

# Déceptions éprouvées dans l'activité bénévole formelle

En %

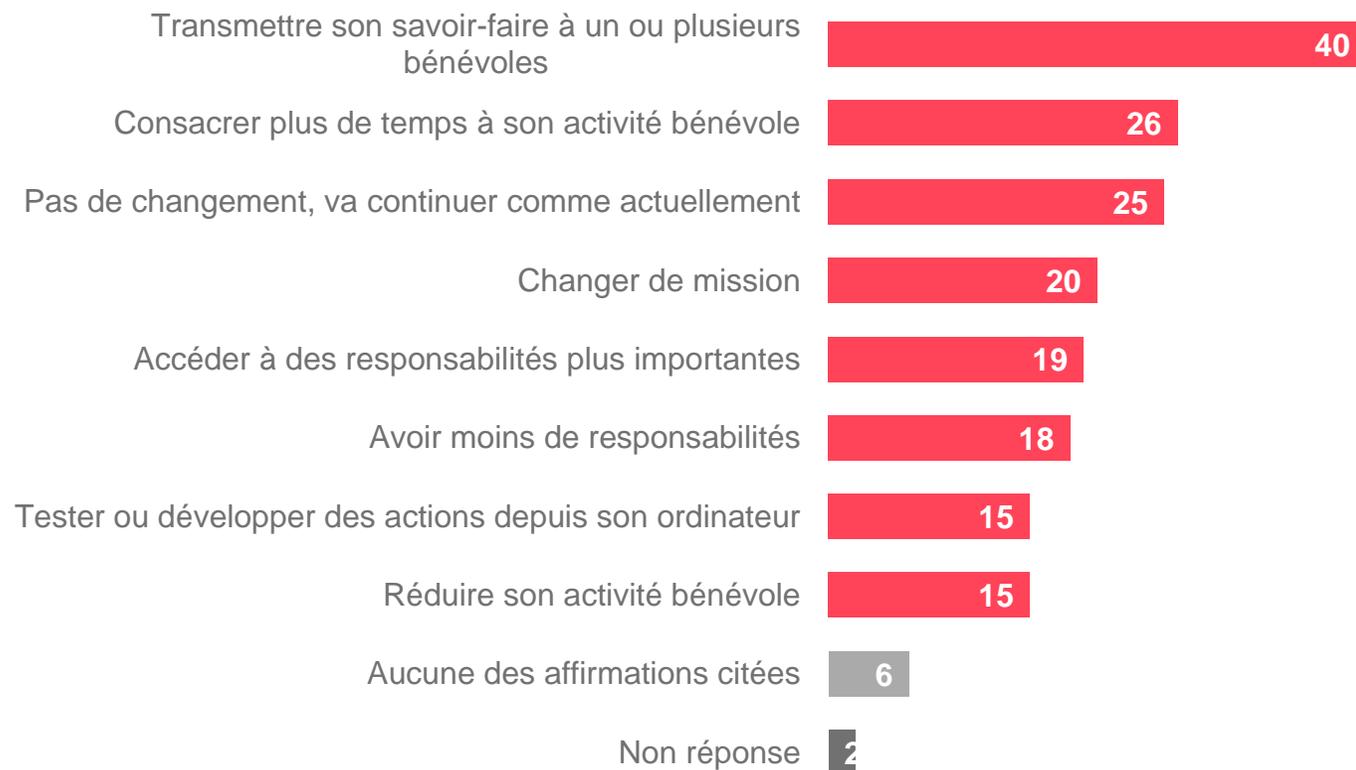


**Le manque de moyens (humains, matériels) est la principale déception éprouvée**

Base : 675 bénévoles actifs de manière formelle  
Q074 – Quelles principales déceptions éprouvez-vous dans votre activité bénévole ?

# Ambitions et envies pour les prochaines années – bénévoles actifs de manière formelle

En %



Des perspectives  
**positives** pour l'avenir

Base : 675 bénévoles actifs de manière formelle  
Q075 – Pour ce qui est des prochaines années, vous voudriez :

# Raisons de vouloir diminuer l'activité bénévole formelle

En %



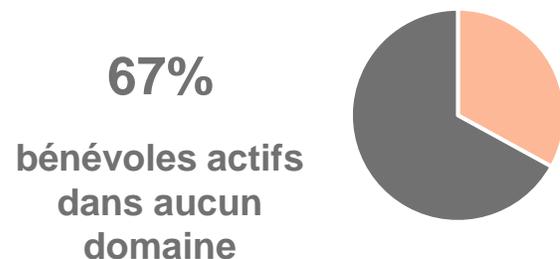
Des raisons le plus souvent **non liées à l'activité elle-même**

Base : 106 bénévoles actifs de manière formelle souhaitant réduire leur activité bénévole  
Q090 – Pour quelle(s) raison(s) voulez-vous diminuer votre activité bénévole ?

**3**

**Les résidents non bénévoles**

# Les résidents non engagés de manière formelle



Parmi eux,  
**39%**  
sont **bénévoles**  
de manière  
**informelle**

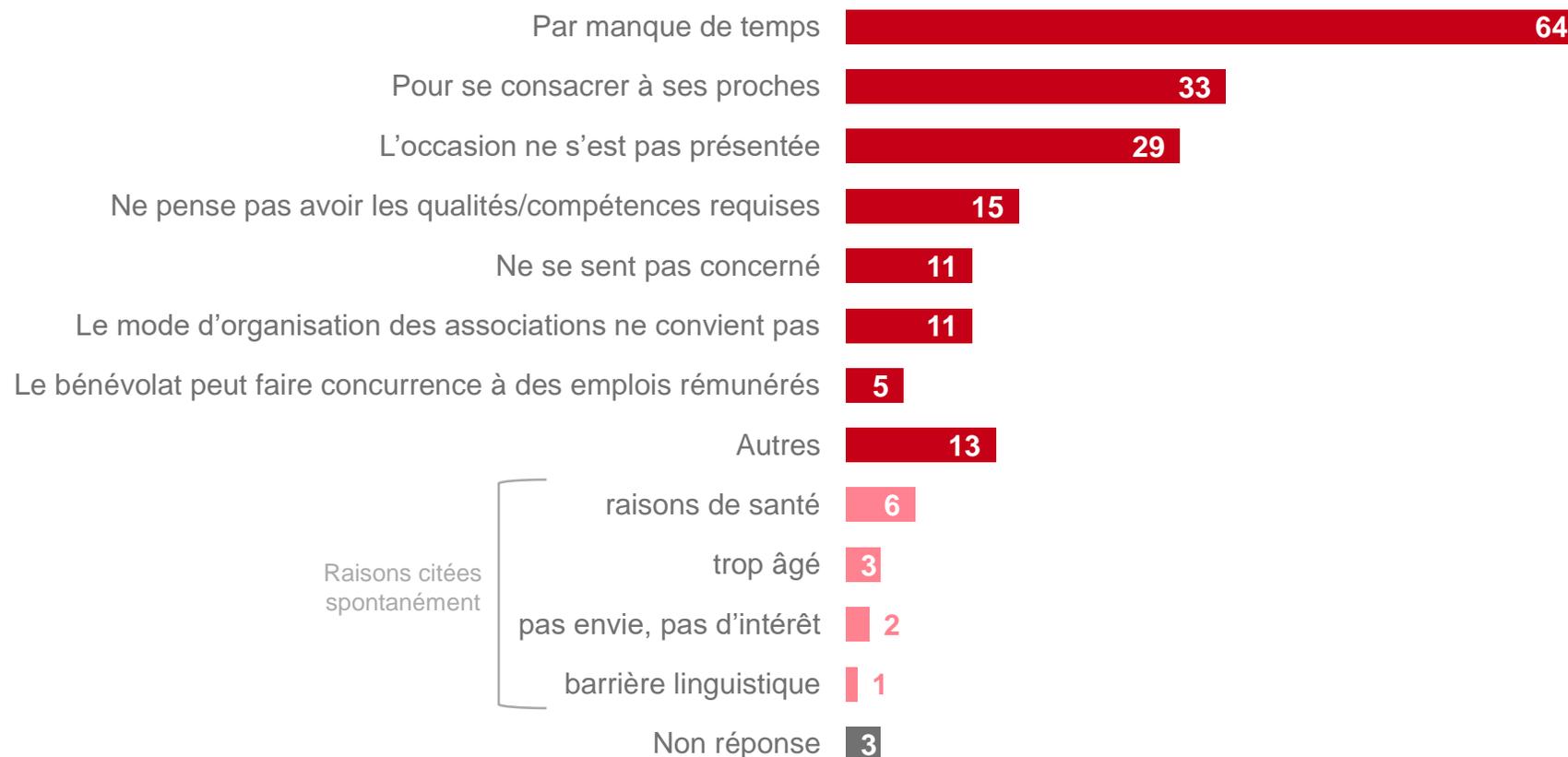
- 80% parmi ceux qui ne comprennent pas le luxembourgeois
- 77% parmi ceux avec des revenus < 4000€/mois
- 76% parmi ceux qui ne se sentent pas bien intégré au Luxembourg
- 75% parmi ceux qui habitent dans leur commune depuis moins de 6 ans
- 75% parmi ceux n'ayant pas été en secondaire 2ème cycle
- 74% parmi les ménages d'une seule personne
- 72% parmi les 25-34 ans
- 71% parmi les étrangers

**51%**  
*de l'ensemble des résidents ne  
sont ni n'ont jamais été bénévoles  
de manière **formelle***

Base : 2058 résidents

# Raisons de n'être engagé dans aucun domaine

En %



Raisons citées spontanément

**Le manque de temps** est la raison majeure de non engagement

Base : 1383 résidents non engagés

Q070 – Vous avez indiqué de n'être engagé dans aucun des domaines cités. Pourriez-vous indiquer pour quelles raisons ? C'est avant tout...

# Disposition à consacrer du temps ou apporter de l'aide à l'avenir

En %

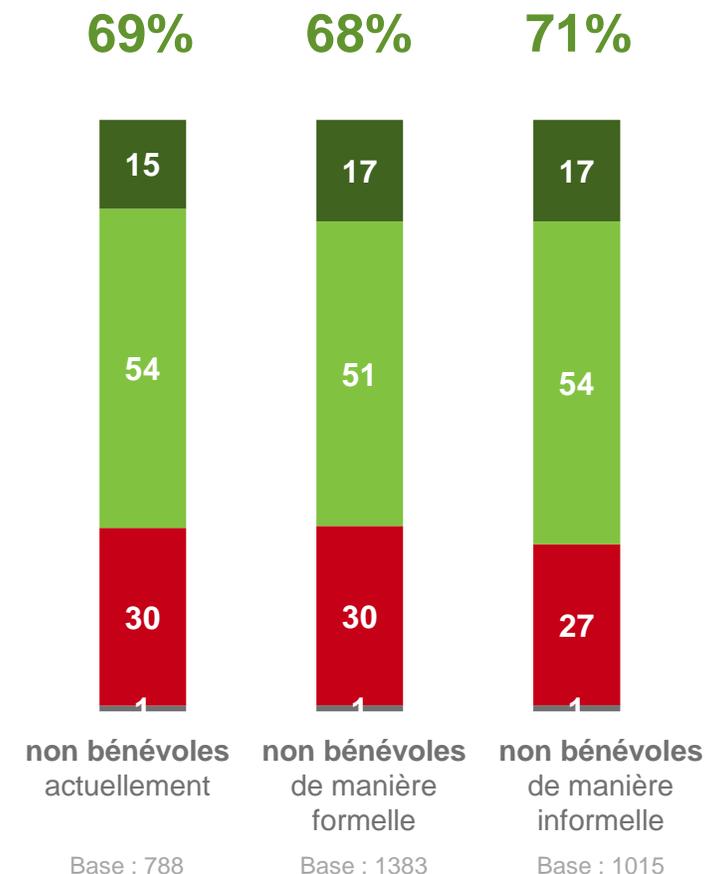
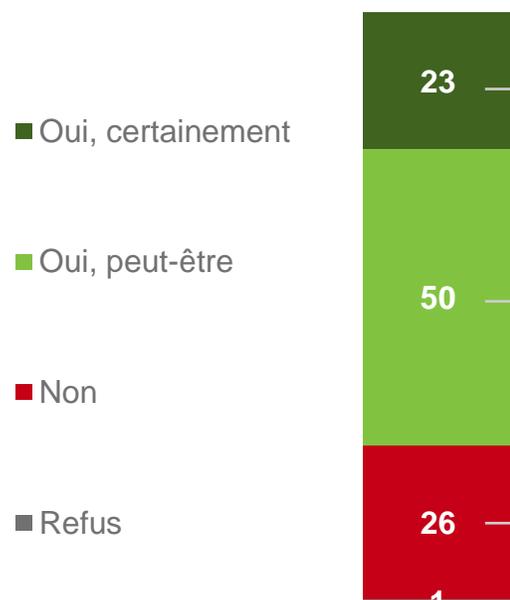
**Oui 73%**

79% parmi les étrangers  
78% parmi ceux avec enfants

32% parmi ceux ayant suivi un enseignement Bac+4 ou supérieur  
29% parmi ceux qui habitent au Luxembourg depuis 6-19 ans  
29% parmi ceux avec des revenus > 6000€/mois  
28% parmi les 35-44 ans  
27% parmi les 55-64 ans

71% parmi ceux qui habitent dans leur commune depuis moins de 6 ans  
62% parmi les 16-34 ans

52% parmi les 65 ans et plus  
35% parmi ceux avec des revenus entre 3000 et 4000€/mois  
35% parmi ceux n'ayant pas été en secondaire 2<sup>ème</sup> cycle  
30% parmi les Luxembourgeois

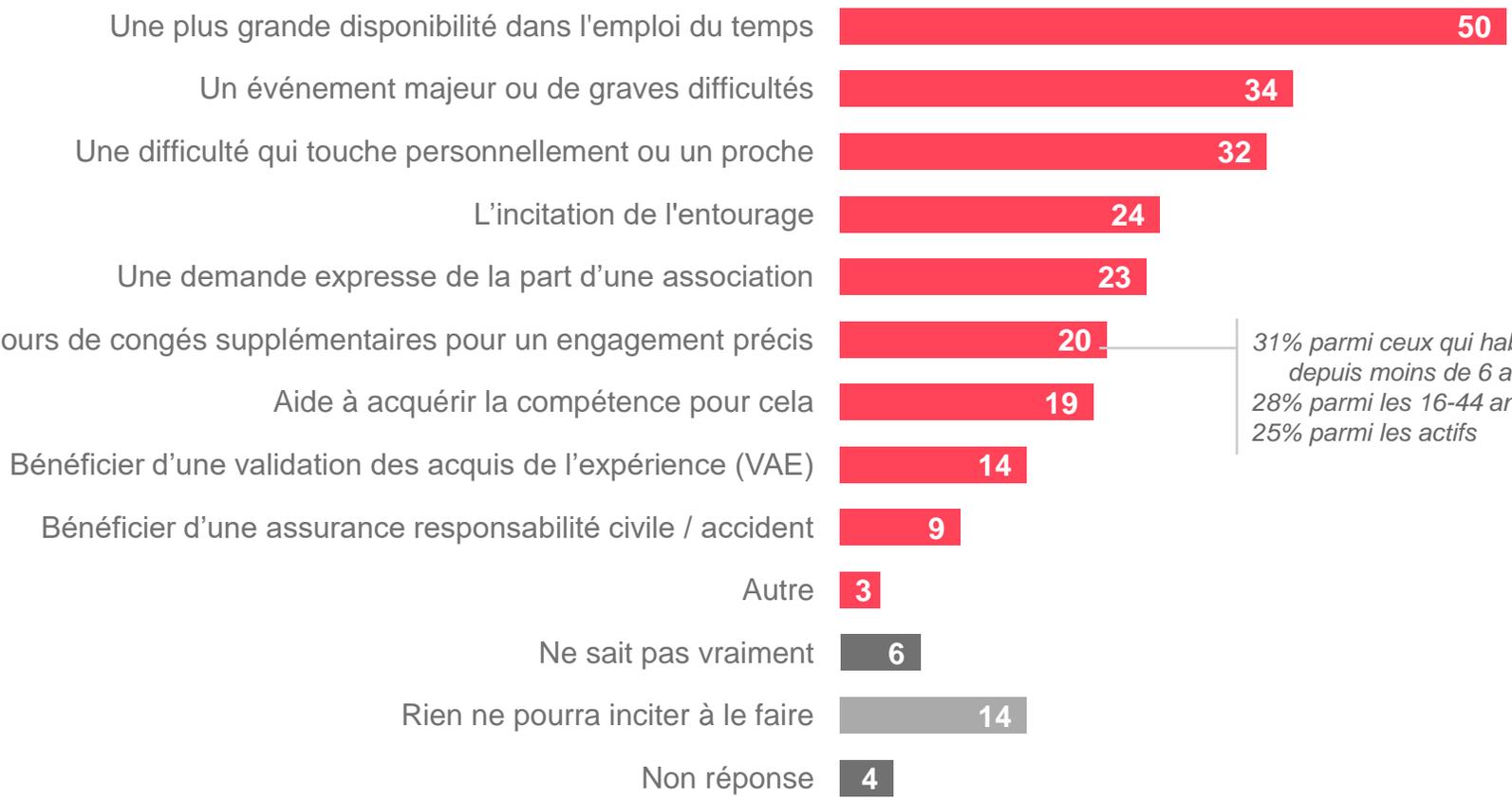


Base : 2058 résidents

Q043 – Seriez-vous prêt, à l'avenir, à consacrer de votre temps/ apporter de l'aide à une association/organisation sur une base volontaire ?

# Incitations à donner un jour du temps bénévolement

En %



**Disposer de plus de temps** inciterait à **en donner**

31% parmi ceux qui habitent dans leur commune depuis moins de 6 ans  
 28% parmi les 16-44 ans (32% parmi les 25-34 ans)  
 25% parmi les actifs

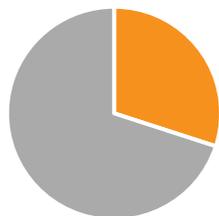
Base : 1383 résidents non engagés

Q072 – Ce qui pourrait vous conduire à donner un jour du temps gratuitement à une association ou une organisation, ce serait avant tout :

# 4

## Les résidents anciens bénévoles

# Les résidents qui ont été bénévoles de manière formelle par le passé



**30%**  
**étaient bénévoles actifs dans au moins un domaine et ne le sont plus**

- 38% parmi les 55 ans et plus
- 38% parmi ceux ayant suivi un enseignement supérieur Bac+4 ou équivalent
- 36% parmi ceux avec des revenus > 8000€/mois
- 36% parmi les ménages de 2 personnes
- 34% parmi les Luxembourgeois
- 34% parmi les inactifs



Parmi eux,  
**40%**  
sont **bénévoles**  
de manière  
**formelle** dans  
d'autres domaines

et  
**49%**  
sont **bénévoles**  
de manière  
**informelle**

Base : 2058 résidents

# Raisons de ne plus être engagé dans au moins un domaine

En %



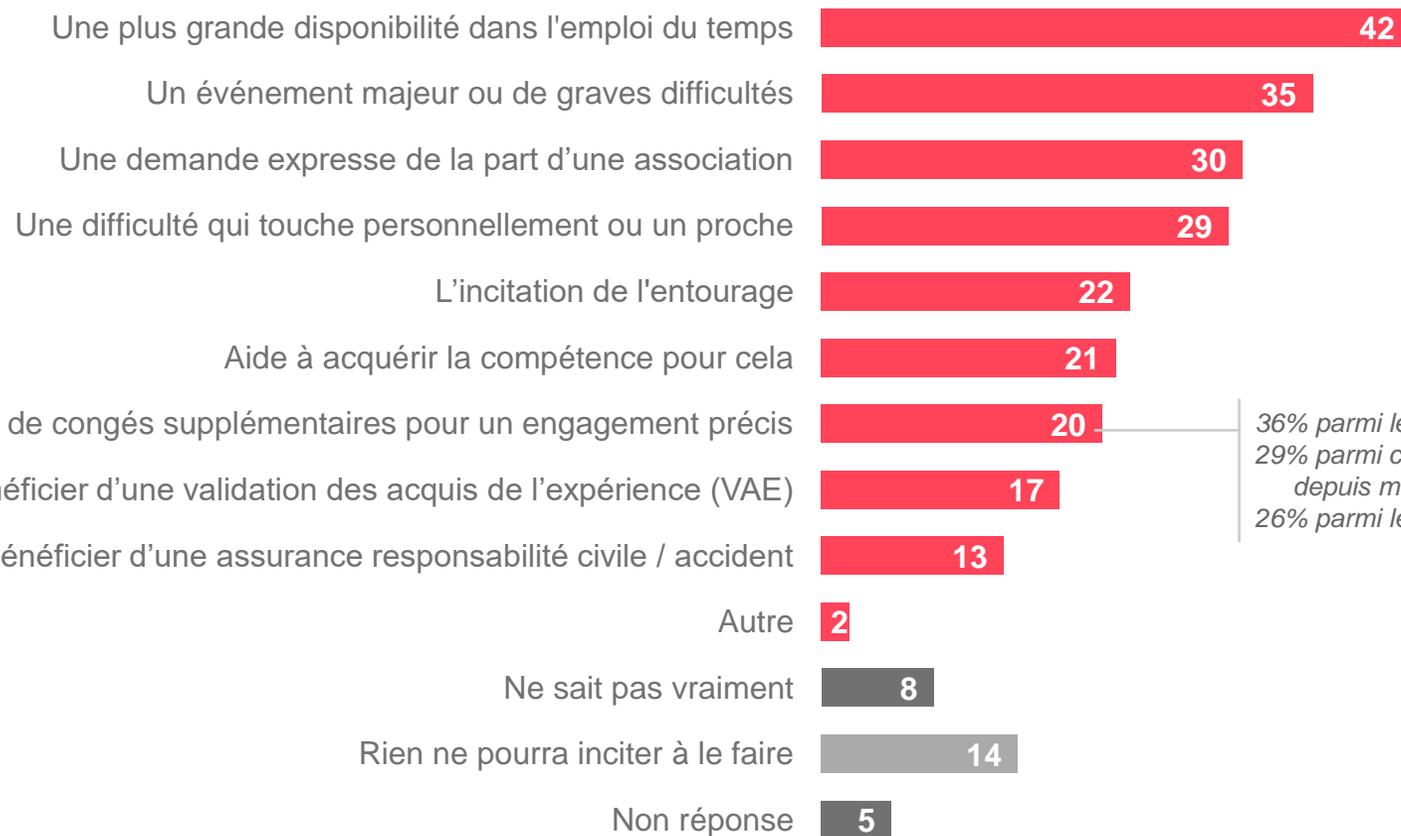
**Le manque de temps** est la raison première d'arrêt

Raisons citées spontanément

Base : 671 résidents engagés par le passé  
 Q042 – Vous avez indiqué avoir arrêté votre engagement dans au moins un domaine. Pourriez-vous nous indiquer les raisons qui vous ont poussé à arrêter de consacrer du temps/ apporter de l'aide dans des associations, organisations ?

# Incitations à donner de nouveau du temps bénévolement

En %



**Le facteur temps** premier incitateur, mais dans une moindre mesure qu'auprès des non engagés

36% parmi les 25-44 ans  
 29% parmi ceux qui habitent dans leur commune depuis moins de 6 ans  
 26% parmi les actifs

Base : 671 résidents engagés par le passé  
 Q068 – Est-ce que l'un des éléments ci-dessous pourrait vous inciter à consacrer de nouveau du temps/ apporter de l'aide à des associations, organisations ?

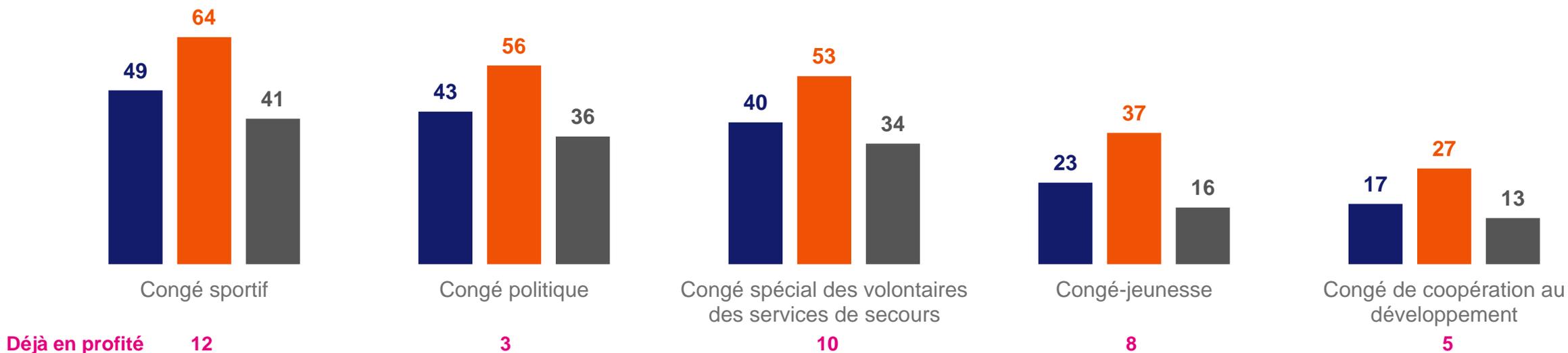
**5**

## **Le bénévolat en général**

# Notoriété des congés pour les bénévoles

En %

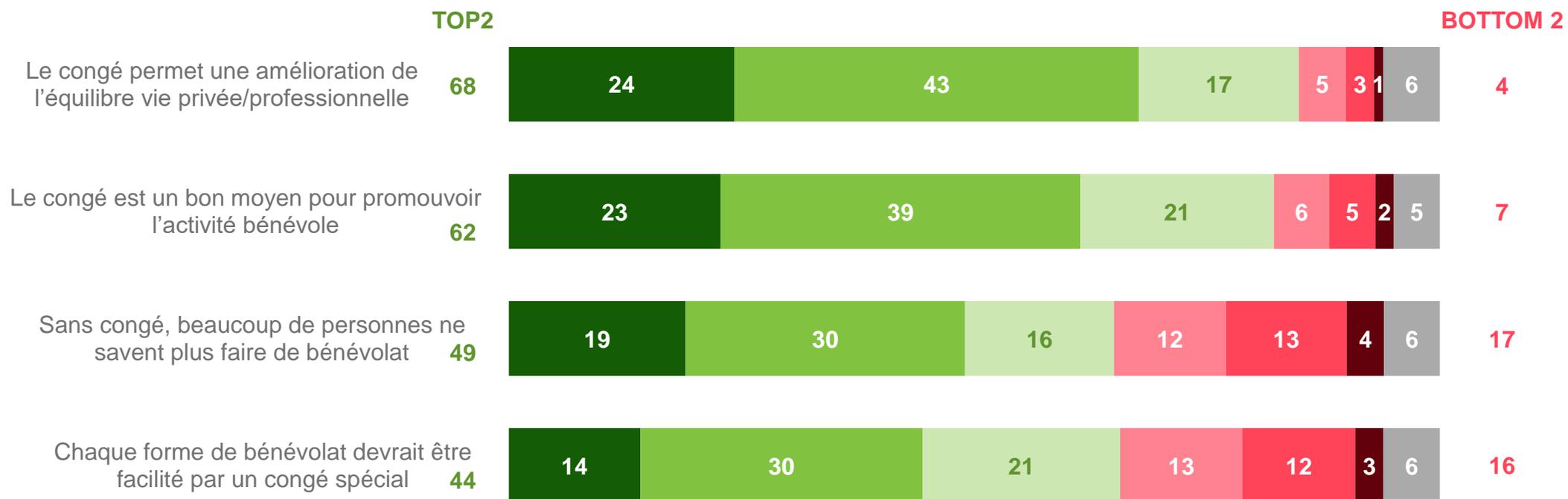
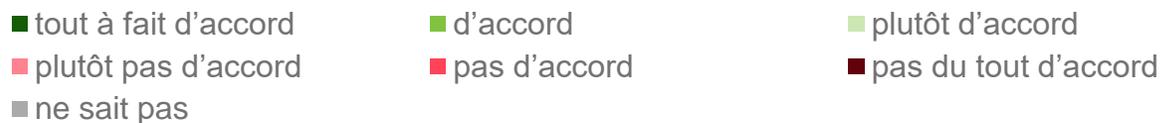
Part des **résidents** / **bénévoles actifs de manière formelle** / non engagés de manière formelle qui connaissent



Base : 2058 résidents, dont 675 bénévoles actifs de manière formelle et 1383 résidents non engagés  
Q077 – Il existe différentes catégories de congés pour les bénévoles, cités ci-après. Pourriez-vous indiquer si vous les connaissez ou pas ?

# Perception des congés pour le bénévolat

En %

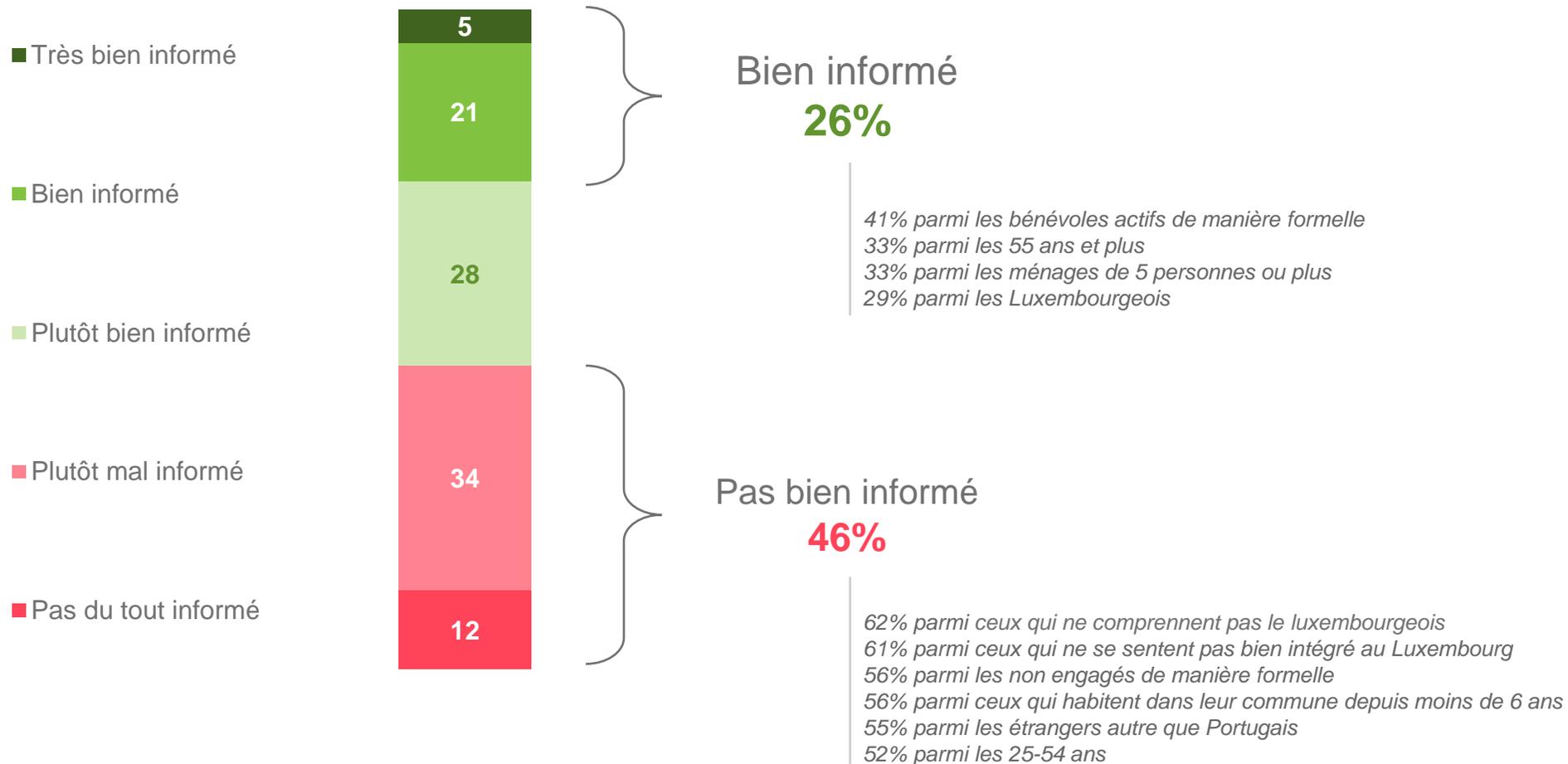


Base : 2058 résidents  
 Q080 – Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

*Les bénévoles et les non bénévoles sont globalement du même avis*

# Sentiment d'être informé sur le bénévolat

En %

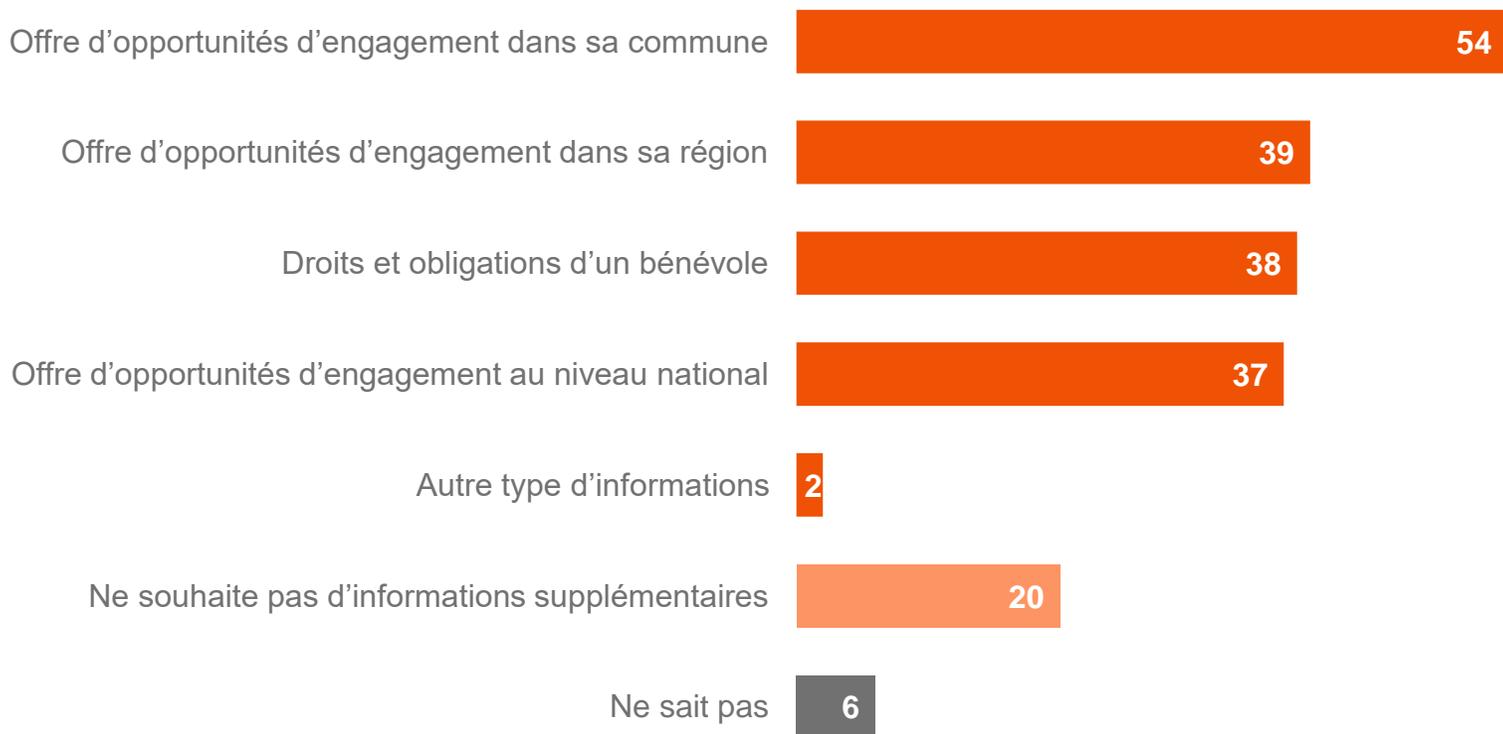


Base : 2058 résidents

Q101 – Dans quelle mesure vous sentez-vous informé(e) sur le sujet du bénévolat ?

# Types d'informations souhaitées sur le bénévolat

En %

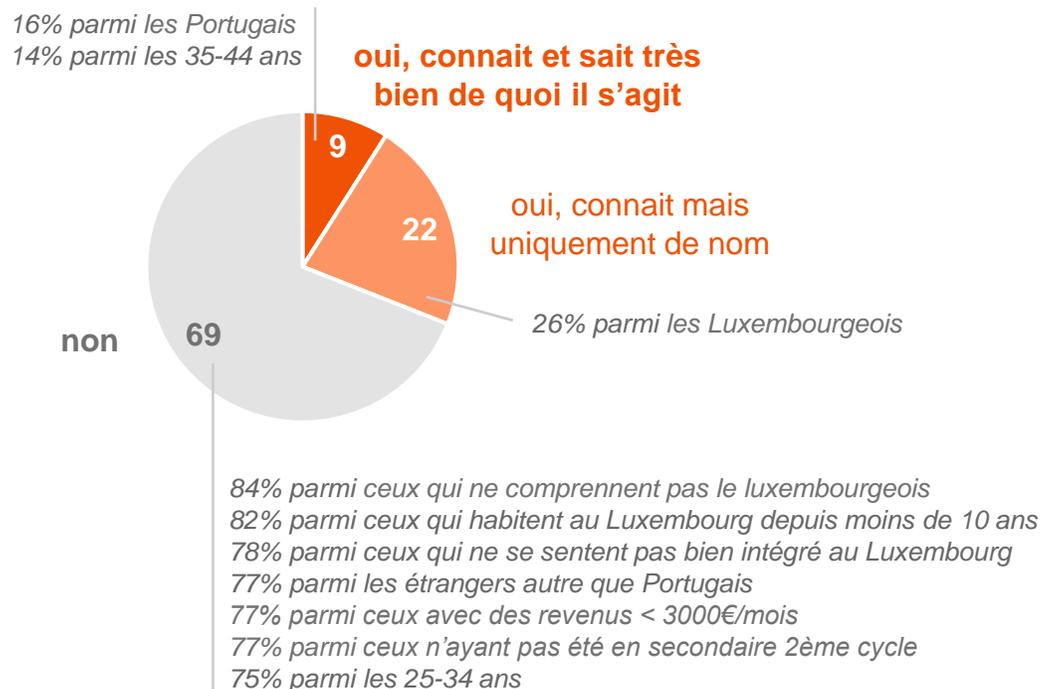


Base : 877 résidents ne se sentent pas informés sur le bénévolat  
Q103 – Quel(s) type(s) d'informations souhaiteriez-vous recevoir ?

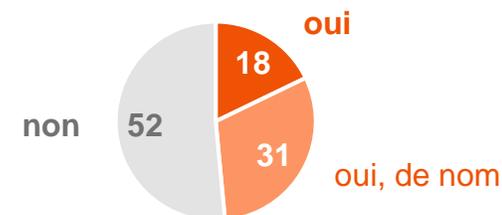
# Notoriété de l'Agence du bénévolat au Luxembourg

En %

## 31% des résidents connaissent l'Agence du bénévolat au Luxembourg



## Bénévoles actifs de manière formelle



## Non engagés de manière formelle

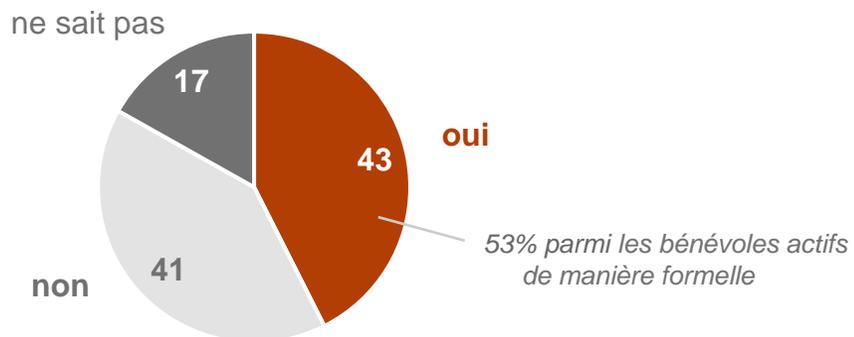


Base : 2058 résidents, dont 675 bénévoles actifs de manière formelle et 1383 résidents non engagés  
Q102 – Connaissez-vous l'Agence du bénévolat au Luxembourg ?

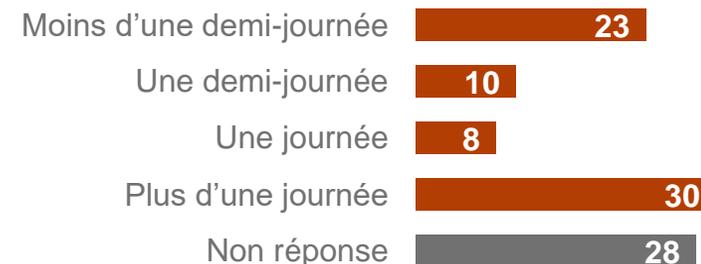
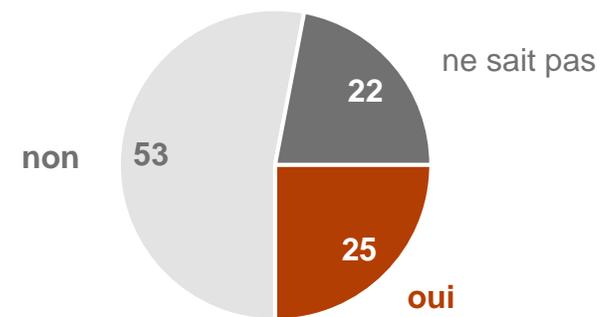
# Bénévolat dans le cadre du travail

En %

**43%** des travailleurs actifs **intéressés pour s'engager** pour une association ou pour une cause **pendant les heures de travail**



**1/4** a cette possibilité dans son entreprise



Base : 1111 résidents actifs, dont 285 ont la possibilité de s'engager volontairement pendant le temps de travail

Q050 – Seriez-vous intéressé(e) de vous engager pour une association ou pour une cause pendant vos heures de travail ? / Q051 – Est-ce que dans l'entreprise dans laquelle vous travaillez, vous avez la possibilité de vous s'engager volontairement pendant votre temps de travail ? / Q095 – Combien de temps par an consacrez-vous à cet engagement volontaire pendant vos heures de travail ?

# Merci

**Tommy Klein**

[tommy.klein@tns-ilres.com](mailto:tommy.klein@tns-ilres.com)

t +352 49 92 9-5053

TNS Ilres | 41, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange | +352 49 92 91 | [www.tns-ilres.com](http://www.tns-ilres.com)